

Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication

**Comment les actions de désobéissance
civile de masse organisées par Code
Rouge en décembre 2023 ont-elles été
traitées par la presse, présentées par
Code Rouge et vécues par les militants ? :
Analyses et comparaisons**

Autrice : Romane Saillez

Promotrice : Sophie Del Fa

Année académique 2023-2024

Master en Communication à finalité spécialisée : communication
stratégique des organisations

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, etc.) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiant(e)s en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je souhaite exprimer ma profonde gratitude à ma promotrice, Madame Sophie Del Fa, pour son accompagnement tout au long de la rédaction de mon mémoire. Ses conseils et commentaires, issus de ses lectures attentives de mon travail, ont grandement contribué à la qualité de ce projet.

Ensuite, je désire adresser un chaleureux remerciement aux sept activistes que j'ai eu le privilège d'interviewer dans le cadre de ma recherche qualitative. Leur confiance et leurs témoignages riches et détaillés ont été essentiels pour la profondeur et la pertinence de mon étude. Leur ouverture et leur disponibilité ont grandement enrichi mon travail, et je leur suis reconnaissante pour le temps qu'ils m'ont consacré.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma gratitude à ma famille et à mes proches. Leur soutien moral constant et leurs encouragements quotidiens depuis le début de ma recherche ont été une source précieuse de motivation tout au long de ce parcours.

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION	9
II. AU CŒUR DU PROBLÈME : L'INEFFICACITÉ POLITIQUE FACE À LA CRISE CLIMATIQUE	11
III. CODE ROUGE : HÉRITAGE ET ÉVOLUTIONS DANS LA LUTTE CLIMATIQUE	15
3.1. La désobéissance civile : une transgression délibérée de la loi pour protéger les droits fondamentaux	15
3.2. Essor et évolution du militantisme écologique : des mouvements associatifs locaux à la désobéissance civile transnationale	16
3.3. Code Rouge, ou la lutte massive contre les entreprises écocidaïres pour une justice climatique et sociale	20
3.4. Construction de l'identité de Code Rouge en tant que mouvement social	22
3.5. Focus de la recherche : les actions de Code Rouge contre l'aviation	24
IV. UNE MÉTHODOLOGIE PRINCIPALEMENT QUALITATIVE	25
4.1. Une approche méthodologique en plusieurs étapes	25
4.2. Composition d'un échantillon homogène mais représentatif	26
V. ANALYSES : UNE MOSAÏQUE DE RÉCITS À LA FOIS DIVERGENTS ET CONVERGENTS	28
5.1. Analyse quantitative de la communication de la presse et de Code Rouge	28
5.2. Analyse qualitative des articles de presse	30
5.2.1. Déroulé des actions	30
5.2.2. Revendications et raisons des actions	34
5.2.3. Répression	35
5.2.4. Dégradations causées par les militants	39
5.2.5. Réactions des autorités et des responsables des aéroports	39
5.3. Analyse qualitative du compte Instagram de Code Rouge	40
5.3.1. Avant les actions	40
5.3.2. Pendant les actions	48
5.3.3. Après les actions	55
5.4. Analyse qualitative des entretiens	58
5.4.1. Motivations des militants	58
5.4.2. Déroulé des actions	60
5.4.3. Opinions sur les violences policières	63
5.4.4. Ressentis	64
VI. DISCUSSION : CONTROVERSES PRINCIPALES	66

6.1. Une influence inévitable de la presse	66
6.2. Les nombreuses implications du caractère secret des actions.....	69
6.3. La violence : une notion complexe et parfois sur-représentée	71
VII. CONCLUSION	75
BIBLIOGRAPHIE.....	77
ANNEXES	83

I. INTRODUCTION

Ces dernières années ont vu une augmentation significative de l'utilisation de la désobéissance civile pour défendre les causes climatiques (Boyer, 2024). Ce phénomène s'est particulièrement intensifié depuis la fin des années 2010 et le début des années 2020, en partie grâce à l'influence de Greta Thunberg, qui prône la désobéissance civile comme moyen de lutter contre le dérèglement climatique. Cela est également dû au fait que la génération Climat, qui a été sensibilisée au développement durable et aux problématiques environnementales dès l'enfance, est désormais en âge d'entreprendre des actions concrètes. Ainsi, de plus en plus de citoyens prennent part à des actions de désobéissance civile, dans l'espoir de faire advenir un monde meilleur, en élargissant le concept de démocratie à de nouveaux enjeux, de nouvelles générations et de nouvelles pratiques. Ils réclament d'être entendus et écoutés au nom des victimes du changement climatique, tant présentes que futures (Ollitrault, 2023).

L'augmentation de l'utilisation de la désobéissance civile en Belgique soulève inévitablement la question de la perception de celle-ci. Cette recherche se concentrera plus spécifiquement sur la manière dont les actions de désobéissance civile environnementale sont traitées par la presse, présentées par l'organisation qui les initie, et vécues par les militants qui y participent. L'objectif est de fournir une palette de représentations de ces actions selon différents acteurs de la société. Pour ce faire, ma recherche s'appuiera sur une étude de cas : les actions menées contre l'aviation par Code Rouge, un mouvement de désobéissance civile de masse, en décembre 2023.

Dans ce document, je commencerai par problématiser ma question de recherche (point II), en exposant le contexte du développement de la désobéissance civile environnementale et en expliquant l'angle de ma recherche. La partie suivante visera à situer Code Rouge au sein des luttes climatiques contemporaines (point III). Cela inclut la définition de la désobéissance civile environnementale, l'évolution des mouvements écologistes, ainsi qu'une description de Code Rouge en tant que mouvement social et une explication des actions contre l'aviation qui sont étudiées. Dans un troisième temps, je me pencherai sur la méthodologie (point IV), où je décrirai la façon dont j'ai collecté et analysé les données. Je présenterai ensuite les analyses et comparaisons effectuées (point V). Cette quatrième partie débutera par une analyse quantitative introductive, suivie de trois analyses qualitatives distinctes : une analyse de la communication de la presse concernant les actions de Code Rouge contre l'aviation, une étude des publications sur le compte Instagram de Code Rouge relatives à ces actions, et une analyse des expériences

des activistes basée sur des entretiens avec sept militants. Enfin, je discuterai des résultats principaux (point VI), en croisant les éléments des analyses avec la théorie pour offrir une perspective complète et nuancée sur la désobéissance civile environnementale.

II. AU CŒUR DU PROBLÈME : L'INEFFICACITÉ POLITIQUE FACE À LA CRISE CLIMATIQUE

C'est sans doute la première fois dans l'Histoire que l'humain est si préoccupé par son environnement (Salas, 2019). Cette prise de conscience a émergé dans les années 1960 et 1970, quand il a été reconnu que l'activité humaine a des conséquences néfastes sur celui-ci (Blanchard, 2022). Entre les vagues de chaleur extrême, l'augmentation des réfugiés climatiques, l'effondrement de la biodiversité, et les émissions croissantes de gaz à effet de serre, ces 50 dernières années ont été marquées par des échecs politiques répétés concernant l'avenir de la planète (Salas, 2019). Un éveil environnemental a alors émergé et de nombreux outils permettant de mesurer les effets de l'activité humaine sur le climat ont été créés (Blanchard, 2022).

Bien que de nombreuses mesures en faveur de l'environnement ont été adoptées au niveau mondial, faisant de ce sujet une préoccupation essentielle de la communauté internationale, il existe un décalage conséquent entre la reconnaissance officielle de l'urgence d'agir et l'insuffisance des actions mises en œuvre. Malgré plus de 500 accords environnementaux internationaux recensés en 2012, les actions concrètes tardent à suivre et la catastrophe progresse à un rythme à peine ralenti (Blanchard, 2022 ; Perret, 2017). Les rapports du GIEC parlent de crise ou d'urgence climatique, en raison de la réponse inadéquate des politiques aux problèmes environnementaux (Intergovernmental Panel on Climate Change, 2023).

L'Accord de Paris, signé en décembre 2015 lors de la COP21, est une bonne illustration d'accord international qui est encore loin d'atteindre ses objectifs. Premier pacte universel visant à lutter contre le changement climatique, il a pour mission de maintenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, seuil au-delà duquel les risques de changements irréversibles et catastrophiques augmenteraient de manière significative (Amanatidis, 2023). Les choix des 186 pays signataires de ce pacte ne sont pas à la hauteur de leurs promesses. Leurs engagements de réduction des émissions, à supposer qu'ils soient respectés, sont largement insuffisants pour atteindre les objectifs fixés par la communauté internationale (Perret, 2017). En effet, les émissions des gaz à effet de serre continuent d'augmenter mondialement, bien que moins rapidement qu'au cours des dernières décennies (Maerten, 2020). L'Accord de Paris peut dès lors être considéré comme

un succès uniquement en tant qu'étape dans un processus de mobilisation, mais celui-ci devra s'amplifier considérablement pour obtenir les résultats espérés (Perret, 2017).

Il en va de même au niveau national : le bilan carbone de la Belgique n'est pas à la hauteur de ses ambitions (Maerten, 2020). Depuis 2005, ses émissions ont diminué à un rythme inférieur à la moyenne de l'Union européenne. En 2019, cette baisse était de 19% en moyenne dans les pays de l'UE, contre 17,2% en Belgique (Simões, 2021). En effet, la Belgique tarde à prendre les décisions urgentes nécessaires pour la transition écologique et à respecter ses engagements internationaux. Cela est dû notamment au cadre institutionnel belge qui présente certaines limites lorsqu'il s'agit d'entreprendre des actions impliquant différents niveaux de pouvoir. Bien qu'en 2011, un accord étatique ait tenté d'apporter une première réponse à cette problématique, notamment en renforçant la Commission nationale climat, ces engagements se révèlent insuffisants (Misonne, 2018). D'ailleurs, la Commission européenne estime que la transition effectuée en Belgique n'est pas satisfaisante pour atteindre les objectifs de l'horizon 2030 (Simões, 2021). De plus, en 2023, la Cour d'appel de Bruxelles a condamné l'Etat fédéral belge en raison de l'insuffisance de son action dans le domaine climatique (Stroobants, 2023).

Pourtant, le droit belge assure une protection de l'environnement. L'article 23 de la Constitution belge garantit à chacun « le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine », ce qui inclut le « droit à la protection d'un environnement sain ». De plus, l'article 7bis de la Constitution stipule que « l'Etat fédéral, les communautés et les régions poursuivent les objectifs d'un développement durable, dans ses dimensions sociale, économique et environnementale, en tenant compte de la solidarité entre les générations ». Ces lois ne semblent pas être respectées par l'Etat belge. De nombreux citoyens sont donc pessimistes concernant la capacité de leur pays à réaliser une transition écologique ambitieuse : 75% des Belges estiment accorder plus d'importance à l'urgence climatique que les autorités publiques, et 64% pensent que la Belgique ne parviendra pas à réduire significativement ses émissions de carbone d'ici 2050, comme convenu dans l'Accord de Paris (Banque européenne d'investissement, 2021).

Selon le GIEC, seuls des choix politiques forts, tels que l'attribution de ressources financières plus importantes pour l'environnement, le déploiement de technologies à faibles émissions, la mise en place d'une meilleure protection sociale, la création de services climatiques, et la protection des écosystèmes, pourraient mener à des transitions rapides et profondes, sauvant ainsi la Terre (Intergovernmental Panel on Climate Change, 2023). Toutefois, ces choix ne semblent pas être pris ou respectés par les gouvernements. En

conséquence, de nombreux acteurs de la société civile se positionnent comme défenseurs de l'environnement, à travers des formes traditionnelles de contestation, mais aussi via des actions de désobéissance civile (Salas, 2019). En effet, face à l'urgence climatique, de plus en plus de personnes s'initient à cette dernière (Scappaticci-Martin, 2020). Cet engouement résulte d'un certain scepticisme à l'égard des formes traditionnelles de contestation, telles que la manifestation, la grève et parfois même les élections, perçues comme inefficaces par un nombre croissant de citoyens. Ces derniers aspirent à un engagement qui ne se limite pas à celui de simples votants déléguant leur pouvoir (Cervera-Marzal & Ollitrault, 2021). Adopter une vision plus globale du problème écologique nécessite de rassembler les compétences de tous, en se basant sur une plus grande participation citoyenne aux décisions politiques (Maerten, 2020 ; Misonne, 2018). Mais il s'agit aussi de souligner que le vote, bien que crucial, ne suffit pas à exercer pleinement son pouvoir de citoyen, et que des valeurs communes persistent au-delà du cadre légal national, notamment concernant la crise écologique. Par conséquent, ces citoyens recherchent activement des formes d'actions alternatives, notamment la désobéissance civile (Cervera-Marzal & Ollitrault, 2021).

La prise en charge de la cause environnementale par les citoyens est donc la conséquence de la lenteur et l'inefficacité des politiques publiques face à la crise écologique (Blanchard, 2022). Les activistes semblent avoir compris ce que la sphère politique refuse d'admettre : un changement de système est nécessaire, car l'économie capitaliste est obsolète en tant que moyen d'envisager notre relation à l'avenir (Perret, 2017). Il est nécessaire de construire un nouveau cadre de pensée « qui tienne compte des conditions réelles de survie de l'espèce humaine [...] [et] de reconnaître que la sphère des activités économiques n'est qu'un sous-système de l'écosystème planétaire » (Perret, 2017, p. 26). Cela semble d'autant plus pertinent que la lutte contre le changement climatique coûterait environ 1% du PIB mondial, tandis que l'inaction entraînerait des coûts d'au moins 5%, et jusqu'à 20% dans le scénario le plus pessimiste (Amanatidis, 2023).

Jusqu'à présent, la littérature scientifique a principalement étudié la désobéissance civile environnementale sous les angles philosophique, sociologique, historique et juridique (Leroy, 2023). Pour cette raison, j'ai fait le choix de me pencher sur l'angle communicationnel. Celui-ci est d'une importance cruciale puisque, bien que les arguments des mouvements environnementalistes doivent prendre racine dans des pratiques, l'environnement existe surtout comme un discours et une proposition de projet alternatif (Lolive, 2010). De plus, les médias et les réseaux sociaux jouent un rôle essentiel dans la visibilité de certains récits et peuvent

influencer l'opinion publique (Leroy, 2023). Pourtant, peu d'études s'intéressent au lien entre désobéissance civile et communication, ou entre désobéissance civile et discours. Celles qui existent se concentrent chacune sur un seul aspect de la communication ou du discours, qu'il s'agisse de la relation entre la désobéissance civile et les médias, de la communication visuelle d'une organisation de désobéissance civile, de la stratégie de communication d'une telle organisation ou du point de vue des activistes sur la désobéissance civile. Mais aucune de ces études ne s'intéresse à comparer ces différentes formes de communication. Pour cette raison, ce mémoire visera à analyser les discours tenus à l'égard des actions de désobéissance civile par différents acteurs, à savoir la presse, une organisation mettant sur pied de telles actions, et des activistes de manière individuelle. En utilisant ces trois types de sources, je pourrai non seulement rendre compte des perceptions variées des actions de désobéissance civile, mais également établir des comparaisons entre ces discours. Cela me permettra d'apporter une nouvelle perspective à la recherche, en mettant en évidence les nuances et les divergences qui existent dans la représentation des actions de désobéissance civile, offrant ainsi une vision hétérogène de la manière dont ces actions sont perçues et discutées. En outre, la majorité des études déjà existantes abordent ces sujets d'un point de vue international, et beaucoup se concentrent sur Extinction Rebellion pour illustrer leurs propos. De ce fait, pour concrétiser cette analyse, j'ai choisi de m'appuyer sur une étude de cas plus locale que ce qui est généralement proposé. Je me concentrerai dès lors sur les actions de désobéissance civile contre l'aviation menées par Code Rouge, un mouvement de désobéissance civile de masse, en décembre 2023.

Ma question de recherche est dès lors la suivante : « Comment les actions de désobéissance civile de masse organisées par Code Rouge en décembre 2023 ont-elles été traitées par la presse, présentées par Code Rouge, et vécues par les militants ? : Analyses et comparaisons. »

III. CODE ROUGE : HÉRITAGE ET ÉVOLUTIONS DANS LA LUTTE CLIMATIQUE

3.1. La désobéissance civile : une transgression délibérée de la loi pour protéger les droits fondamentaux

Bien que les réflexions philosophiques sur l'obéissance remontent à l'Antiquité, l'expression « désobéissance civile » est née en 1866 sous la plume d'Henry David Thoreau, qui a mené une réflexion concernant la posture que l'individu libre devrait adopter envers le gouvernement dont il est le citoyen. Gandhi et Martin Luther King, entre autres, se sont inspirés de cet auteur pour mener leurs actions, mettant ainsi en pratique la désobéissance civile et faisant d'eux des figures emblématiques de cette forme d'engagement citoyen (Dupont, 2013). Ainsi, la désobéissance civile se définit comme suit :

On parle de désobéissance civile lorsque des citoyens, mus par des motivations éthiques, transgressent délibérément, de manière publique, concertée et non violente, une loi en vigueur, pour exercer une pression visant à faire abroger ou amender ladite loi par le législateur (désobéissance civile directe) ou à faire changer une décision politique prise par le pouvoir exécutif (désobéissance civile indirecte). (Encyclopédie Universalis, s.d.)

La désobéissance est qualifiée de « civile » parce qu'elle émane de citoyens. Elle représente une forme de « civisme » fort, marquée par la volonté de servir l'intérêt général, même au prix de risques personnels, et ne constitue donc pas une rupture de la citoyenneté (Encyclopédie Universalis France, s.d.). Souvent considérées comme le dernier recours dans les stratégies d'engagement citoyen, les actions de désobéissance civile ont donc pour but de protéger les droits fondamentaux et d'assurer une adéquation entre les principes/droits d'un Etat et les actes politiques posés (Tshimanga, 2021).

Blanchard (2022) attribue sept caractéristiques à la désobéissance civile environnementale :

- Elle est internationale puisque les problèmes environnementaux concernent tous les États, qu'ils soient victimes ou perpétrateurs de la dégradation écologique.
- Elle résulte presque exclusivement d'actions collectives et simultanées, visant des problématiques écologiques de grande échelle. La mobilisation collective souligne la gravité du problème et permet d'offrir à celui-ci une couverture médiatique plus

importante, dans le but de conscientiser d'autres citoyens et de susciter un débat (Encyclopédie Universalis France, s.d.).

- Elle se manifeste par une intention délibérée de transgresser la loi. Cette violation volontaire met en lumière l'importance de la cause défendue, car c'est précisément cette importance qui a conduit les militants à adopter une position hors-la-loi. Les actions de désobéissance civile sont souvent présentées comme une réponse à l'illégalité des pratiques nuisibles à l'environnement. De plus, le caractère illégal sert d'outil efficace de communication pour interpeller l'opinion publique.
- Elle est publique et réalisée au grand jour, ce qui la distingue de l'acte criminel et assure la transparence de la mobilisation. Cela permet de faire de la mobilisation une action publicitaire, visant à convaincre de sa légitimité afin de grossir ses rangs.
- Elle est revendiquée, offrant ainsi visibilité et crédibilité au message, puisque celui-ci est souvent porté par des organisations connues pour leur engagement envers la protection de l'environnement.
- Elle est non-violente.
- Elle est assumée, c'est-à-dire que les militants acceptent les potentielles conséquences judiciaires que leurs actions pourraient engendrer. La désobéissance civile n'a en effet pas pour but de déstabiliser l'ordre démocratique, mais plutôt de le renforcer (Djemni-Wagner, 2021). De plus, les militants voient souvent leur comparution devant un tribunal comme une opportunité de défendre leur cause devant la justice (Scappaticci-Martin, 2020).

En résumé :

La désobéissance civile est le refus volontaire et ostensible d'appliquer la loi, de façon publique, non-violente et collective, cette transgression visant à contester des choix de politique publique jugés injustes et nuisibles ainsi qu'à convaincre l'opinion publique de la nécessité d'une réforme. (Djemni-Wagner, 2021, p. 56)

3.2. Essor et évolution du militantisme écologique : des mouvements associatifs

locaux à la désobéissance civile transnationale

Face à l'urgence climatique, considérée comme l'un des problèmes les plus globaux et urgents auxquels l'humanité n'a jamais été confrontée, les appels en faveur de réponses étatiques et les initiatives non-gouvernementales se sont intensifiés depuis une cinquantaine

d'années, en réponse aux contradictions croissantes entre le capital et l'environnement (Gardner et al., 2022). Ainsi, dans les années 1960, les premiers mouvements associatifs de défense environnementale ont vu le jour (Blanchard, 2022). Ceux-ci sont décrits comme des organisations privées, autonomes, sans but lucratif et d'utilité publique. Un autre ensemble d'entités impliquées dans les causes environnementales, connues sous le nom de groupes d'intérêt, est apparu à la même période. Ils se distinguent par leur engagement dans le domaine politique et se décrivent comme des organisations exerçant des pressions aux niveaux national et international sur les décideurs politiques, sans forcément recourir à la mobilisation citoyenne (Van Laethem, 2012). Au même moment, se sont développées de nouvelles formes d'activisme environnemental radical, comprenant la désobéissance civile (Blanchard, 2022).

Internet a favorisé l'essor du mouvement environnemental, et ce, pour plusieurs raisons. Il a permis aux écologistes d'adopter des stratégies pour maintenir le contact avec le reste du monde et d'atteindre rapidement un public large en minimisant les coûts. Il offre une rapidité de communication telle que cela a pour conséquence d'accroître la réactivité du public. En outre, la communication interne s'est améliorée, renforçant la cohésion au sein du mouvement. De plus, Internet a permis de développer d'autres formes d'actions pour la lutte environnementale, telles que des pétitions en ligne (Van Laethem, 2012). Internet a dès lors eu un impact sur l'implication citoyenne. En effet, il a élargi l'espace public, en accordant à l'ensemble de la société le droit de s'exprimer publiquement et en intégrant une partie des conversations privées dans l'espace public (Cardon, 2010). Il facilite donc l'implication des citoyens, au-delà des seuls experts, en leur donnant le pouvoir de produire et hiérarchiser l'information (Granjon, 2018 ; Cardon, 2010). Internet multiplie également les phénomènes de socialisation ordinaires, essentiels pour produire une opinion publique indépendante des médias dominants. Ainsi, il offre un espace propice à l'augmentation des dispositifs participatifs dans la sphère de l'action publique (Granjon, 2018). Un exemple de mouvement social favorisé par Internet est le *Mouvement des Indignés*. Cette grande mobilisation citoyenne à Madrid en 2011 protestait contre le pouvoir politique en place et la corruption. D'après Vallina-Rodriguez et al. (2012), les hashtags les plus populaires et plusieurs comptes à succès sur les réseaux sociaux ont été le moteur essentiel des discours et débats autour de ces manifestations.

Internet, combiné à la reconnaissance du caractère international de nombreuses questions politiques, économiques et sociales, a conduit à la transnationalisation croissante des mouvements sociaux (Gardner et al., 2022). Un mouvement social transnational se définit comme un mouvement « composé de groupes socialement mobilisés avec des participants dans

au moins deux États, engagés dans une interaction soutenue de protestation » vis-à-vis d'un Etat, d'une institution internationale ou d'un acteur économique multinational (Dufour & Goyer, 2009, p. 113). L'environnementalisme a pris de l'ampleur parmi ces mouvements sociaux transnationaux au cours des 50 dernières années, avec la création de nombreuses organisations internationales dédiées à cette cause (Gardner et al., 2022).

Greenpeace et Sea Shepherd, créées respectivement en 1970 et 1981, sont deux parfaits exemples de grandes ONG initiatrices de mouvements sociaux transnationaux. Elles sont également toutes deux pionnières de la désobéissance civile environnementale. Greenpeace a pour missions de protéger l'environnement et la biodiversité, de promouvoir les énergies renouvelables et l'agriculture écologique, et de promouvoir la paix. Sea Shepherd, quant à elle, sillonne les mers dans le but de protéger la faune et la flore des océans, en investissant, documentant et intervenant si nécessaire pour révéler et contrer les activités illégales en mer. Les stratégies de ces deux organisations incluent des actions directes, mais elles diffèrent par leur nature : Greenpeace décrit ses actions comme pacifiques, tandis que Sea Shepherd peut recourir à des méthodes dites violentes. Les deux ONG appuient également leur travail sur de larges campagnes de sensibilisation et d'information, ce qui leur permet de bénéficier d'une couverture médiatique sans précédent et de se construire un réseau solide (Blanchard, 2022).

Sea Shepherd et Greenpeace sont aujourd'hui deux organisations à influence mondiale, présentes dans de nombreux pays, ainsi que sur tous les continents et dans tous les océans pour le cas de Sea Shepherd (Blanchard, 2022). Avec la globalisation des structures de prises de décisions politiques et l'émergence de nouveaux centres de pouvoir transnationaux, ces organisations se sont adaptées, en construisant des collaborations dans le monde entier et se transformant ainsi en acteurs importants capables de faire pression sur les organisations internationales (Gardner et al., 2022). Néanmoins, Doherty et Doyle (2006) soulignent que le « nouvel environnementalisme » qui a émergé depuis les années 1970, bien que caractérisé par une analyse à l'échelle mondiale, a en réalité montré peu de signes concrets d'une véritable action de protestation environnementale mondiale ou de groupes opérant de manière efficace au-delà des frontières. Des organisations telles que Greenpeace, par exemple, sont restées très centralisées, institutionnalisées et basées dans le Nord global.

Un changement significatif s'est produit en 2018 avec l'émergence d'un nouveau mouvement social globalisé : Extinction Rebellion (XR). Cette organisation se distingue par ses tactiques particulièrement « perturbatrices et spectaculaires » qui lui ont permis d'acquérir

une visibilité publique considérable et de mobiliser d'autres activistes à travers le monde. C'est précisément la radicalité de ses tactiques, combinée à l'essor des médias sociaux, qui a permis la diffusion transnationale très rapide de XR (Gardner et al., 2022), qui est aujourd'hui considérée par certains comme le plus grand mouvement de désobéissance civile depuis des décennies (Scappaticci-Martin, 2019). Son objectif est d'interpeller les pouvoirs publics et de sensibiliser l'opinion publique en général, en recourant systématiquement à l'action directe dite non-violente. En octobre 2019, il est estimé que XR regroupait plus de 100 000 militants dans 70 pays (Brunon, 2021).

Les Soulèvements de la Terre, une organisation française créée en 2021, est un autre exemple de mouvement employant des moyens jusque là peu connus. Ce mouvement lutte contre l'agro-industrie, et plus précisément contre l'accaparement des terres, l'artificialisation des sols et l'écologie sans transition. Ses stratégies consistent à occuper les terres, en instaurant des zones à défendre (ZAD), à bloquer les industries polluantes et à cibler les institutions responsables de la gestion des terres (Les Soulèvements de la Terre, s.d.). Pour ce faire, l'organisation utilise le sabotage, également appelé le « désarmement » : il s'agit de désarmer, de rendre inopérants les projets qui nuisent au climat et détruisent les écosystèmes (Boyer, 2024). Les ZAD et le désarmement, considérés comme des pratiques radicales, font de l'organisation un ennemi public important aux yeux de l'Etat français (Haeringer, 2023).

De manière plus générale, les mobilisations écologiques actuelles consistent en une opposition aux projets du gouvernement ou soutenus par lui, perçus comme inutiles ou néfastes, généralement des projets publics ou privés, tels que la construction d'aéroports, la création de centres commerciaux, ou l'enfouissement de déchets toxiques (Djemni-Wagner, 2021). De nos jours, de nombreuses organisations environnementales utilisent la désobéissance civile comme mode d'action et présentent des objectifs similaires, à savoir : préserver l'environnement, combattre les injustices environnementales, rendre les citoyens écologiquement engagés, et lutter pour une meilleure justice intergénérationnelle (Blanchard, 2022). Code Rouge a donc vu le jour dans un contexte dans lequel les mobilisations écologiques et la désobéissance civile étaient déjà bien répandues.

3.3. Code Rouge, ou la lutte massive contre les entreprises écocidares pour une justice climatique et sociale

Code Rouge¹ est un mouvement de désobéissance civile de masse créé par des activistes en 2022 et soutenu par différentes organisations, comme Greenpeace, Youth for Climate ou Extinction Rebellion. Sa raison de vivre est l'avènement de changements sociétaux et systémiques, face à la crise climatique et sociale. Pour atteindre cet objectif, Code Rouge adopte une stratégie encore peu utilisée en Belgique, à savoir la mobilisation des masses contre une ou plusieurs entreprise(s) écocide(s). Inspiré par ses homologues allemand et néerlandais, respectivement Ende Gelände et Code Rood, créés en 2015 et 2017, Code Rouge s'inscrit dans un réseau de mouvements similaires à l'échelle internationale.

Les marches pour le climat qui ont rassemblé des millions de citoyens ces dernières années pour exiger des mesures ambitieuses en matière de climat et de justice sociale semblent avoir été source de progrès, mais restent insuffisantes aux yeux de Code Rouge. Pour cette raison, l'organisation estime légitime, indispensable et urgent de passer de manifestations publiques à la désobéissance civile, pour perturber le fonctionnement d'entreprises nuisibles. La vision de Code Rouge repose sur le fait que les tournants majeurs de l'Histoire ont souvent résulté d'actions massives de désobéissance civile, où des individus ont transgressé la loi pour promouvoir le changement collectif. Code Rouge déclare à ce propos :

En enfreignant délibérément les lois, nous nous inscrivons dans une longue histoire de luttes sociales. Où la résistance légitime s'oppose au pouvoir d'entreprises qui font passer le profit de leurs actionnaires avant les gens et le vivant.

Les revendications spécifiques du mouvement sont les suivantes : la sortie des énergies fossiles, l'accès à l'énergie pour tous, la socialisation du secteur de l'énergie, la fin des nouveaux projets fossiles, la garantie des emplois de qualité dans une économie décarbonée, la reconnaissance des responsabilités historiques et leur réparation, la taxation des gros pollueurs et des milliardaires, l'isolation des bâtiments, et des transports publics abordables pour tous et de meilleure qualité. Bien que Code Rouge soit un mouvement environnemental, l'organisation est également sensible aux luttes sociales et exprime notamment sa solidarité envers les revendications sociales des travailleurs, affirmant ne pas vouloir leur porter préjudice. Elle lutte pour garantir, durant la transition environnementale nécessaire, la création d'emplois

¹ <https://code-rouge.be>

rémunérateurs pour tous et une distribution plus équitable des richesses. De surcroît, Code Rouge condamne toutes les formes de dominations sociales, genrées et racistes.

Trois actions de désobéissance civile de masse, chacune durant entre deux et cinq jours, ont déjà été organisées par Code Rouge. La première, en octobre 2022, visait à dénoncer les pratiques de TotalEnergies, un géant de la production et de la distribution d'énergies fossiles à l'échelle mondiale. La deuxième, en juillet 2023, ciblait Engie, le principal producteur et fournisseur d'énergies fossiles en Belgique. En décembre 2023, la troisième action condamnait les pratiques du secteur de l'aviation. Ces actions ont respectivement mobilisé 1 000, 400 et 1 500 activistes.

Pour toutes ses actions, Code Rouge a établi un consensus d'action, comprenant des principes essentiels et non négociables que tous les participants doivent respecter, sous peine que le mouvement se désolidarise d'eux. Premièrement, le mouvement promeut des valeurs de diversité, de créativité, d'ouverture et de solidarité, impliquant que les participants veillent les uns sur les autres et se soutiennent mutuellement. Deuxièmement, l'organisation met un point d'honneur à respecter l'intégrité physique de chacun et à ne mettre personne en danger. Les activistes de Code Rouge doivent adopter un comportement calme et mesuré. Ils ne doivent pas causer de dommages irréversibles aux biens matériels et aux infrastructures, contrairement à d'autres mouvements écologiques, tels que Les Soulèvements de la Terre, qui utilisent le désarmement comme mode d'action. De plus, Code Rouge offre un soutien post-action important : aide juridique en cas d'arrestation, aide financière en cas d'amende, et soutien émotionnel par le biais de moments d'échanges et de partages d'expériences. En outre, le mouvement propose diverses possibilités de participation, adaptées à différents niveaux d'engagement, permettant ainsi à un plus grand nombre de personnes de s'impliquer. En effet, lors d'une séance d'information à laquelle j'ai assisté, j'ai appris qu'en amont des actions, des groupes de travail volontaires sont formés afin d'organiser celles-ci. Ces groupes de travail, au nombre de six, se chargent de la communication, de la mobilisation, des aspects juridiques, de la logistique, de la santé mentale des activistes sur le terrain et après l'action, ainsi que de l'inclusivité.

Les activistes que j'ai rencontrés ont expliqué que, pendant les actions, Code Rouge fournit également une structure claire et des directives précises. Les participants de Code Rouge sont organisés en *fingers*, de grands groupes comprenant entre 100 et 200 personnes chacun. La répartition des individus dans ces derniers dépend du niveau de risque qu'ils sont prêts à

prendre : les *fingers* sont classés en fonction du risque d'interactions avec la police et de poursuites judiciaires. Les *fingers* sont divisés en groupes affinitaires, constitués de 4 à 10 personnes, qui veillent les uns sur les autres, prennent des décisions ensemble et s'efforcent de rester groupés. Ces groupes sont composés d'individus partageant les mêmes envies et limites concernant l'action de désobéissance civile en cours. Ils sont eux-mêmes divisés en binômes indissociables, de sorte que si l'une des deux personnes subit un incident tel qu'une blessure ou une arrestation, l'autre personne reste à ses côtés.

3.4. Construction de l'identité de Code Rouge en tant que mouvement social

Code Rouge rentre dans la catégorie des mouvements sociaux. Ceux-ci correspondent à une forme singulière d'action collective. D'après Rui (2016), trois critères définissent ces mouvements. Premièrement, ils impliquent la participation d'acteurs individuels et organisés dans des actions collectives, visant à soutenir ou à contester une transformation sociale. Cela implique des relations conflictuelles entre ces acteurs et leurs adversaires, chaque groupe cherchant à exercer une influence sur un même enjeu sociétal. Deuxièmement, ces mouvements se distinguent par des actions de groupe bien orchestrées, employant diverses stratégies et ressources, et reposant sur des réseaux d'échange étendus et informels. Enfin, les mouvements sociaux nécessitent la création d'une identité collective : le soutien commun à une cause facilite la reconnaissance réciproque des participants et leur sentiment d'appartenance à un mouvement plus vaste.

Les mouvements sociaux se caractérisent par deux niveaux d'intervention. D'une part, l'action de premier degré illustre la puissance du groupe et permet de formuler des revendications spécifiques, tout en favorisant la création de liens entre participants. Parallèlement, une action de second degré se déploie, visant à orchestrer la représentation médiatique de la protestation, dans l'espoir d'obtenir une couverture significative et une description positive dans la presse (Neveu, 1999). En effet, tous les mouvements sociaux façonnent une image publique d'eux-mêmes. Ce phénomène implique une gestion minutieuse de leurs relations avec les médias, puisque la majorité du public, en position d'observateur, ne perçoit que ce que les médias lui donnent à voir (Champagne, 1984 ; Neveu, 2010). D'après Mouillaud et Tétu (1989), chaque événement, bien que porteur de nouveauté, est donc soumis à une pré-construction, orientée par le mouvement social, tout en étant inscrite dans un contexte temporel et spatial spécifique. Pour cette raison, les mouvements sociaux peuvent être perçus comme des « producteurs de signification » qui choisissent ce qu'ils souhaitent mettre en

évidence, tandis que les médias peuvent être considérés comme des éléments clés dans la représentation planifiée par ces mouvements (Carion, 2007 ; Champagne, 1984). Toutefois, ces stratégies peuvent être confrontées à une certaine opposition de la part des médias, « selon la position de chaque journal dans le champ journalistique » (Champagne, 1984, p. 25). Pour cette raison, Neveu (2010) préfère parler de « co-production » entre mouvements sociaux et médias.

Outre les actions de premier et de second degré, les mouvements sociaux peuvent également avoir un impact via la communication émanant de leurs propres réseaux sociaux. Ainsi, un mouvement social se forge une image spécifique. Il met en avant ses valeurs, en espérant qu'elles susciteront l'adhésion de nouvelles personnes. De manière générale, la communication externe d'un mouvement social rend compte de trois sujets primordiaux à ses yeux : l'identification des causes, des coupables et des victimes de la situation contre ou pour laquelle le mouvement manifeste, la solution et les stratégies proposées par le mouvement pour y remédier, et le cadrage motivationnel, qui produit les raisons de l'engagement des adhérents. Ce dernier est crucial pour rassembler les participants, en recruter de nouveaux et justifier les actions entreprises par le mouvement. Ce dernier, pour créer son identité sociale, utilise également un processus de comparaison à l'autre : il se lie à d'autres acteurs sociaux ou s'en distingue, pour renforcer sa position et ré-insister sur ses valeurs (Van Leeckwyck, 2016).

Néanmoins, l'identité d'un mouvement social n'est pas figée : elle diffère selon chaque individu. Ces perceptions individuelles sont influencées par les discours et informations que chacun reçoit à propos du mouvement et varient également selon les sensibilités de chaque individu (Van Leeckwyck, 2016). Les participants aux actions du mouvement sont ainsi des personnes dont les perceptions individuelles tendent vers l'idéal social que leur propose celui-ci. Elles apportent un autre support aux discours du mouvement : leurs corps. En effet, les corps qui occupent l'espace sont un symbole important de résistance pour les mouvements sociaux et constituent une pratique discursive imprégnée de rivalités. Corps et discours se complètent donc pour constituer une forme de lutte sociale, symbolique, politique et militante (Nascimento, 2017).

L'identité d'un mouvement se forme donc à travers trois canaux de diffusion. Le premier canal concerne les discours générés directement par le mouvement lui-même, tandis que les deux autres correspondent aux discours des médias et ceux du tissu social au sein duquel les actions du mouvement se déroulent. Ainsi, l'identité d'un mouvement social peut être qualifiée de « socio-discursive » (Van Leeckwyck, 2016). Cela justifie la pertinence de mon analyse, qui

se concentre sur l'étude d'un mouvement social sur base des discours émanant du mouvement, des médias et des participants aux actions, regroupant ainsi les trois canaux de diffusion d'un mouvement social.

3.5. Focus de la recherche : les actions de Code Rouge contre l'aviation

Ce sont les actions de Code Rouge contre le secteur aérien, qui ont eu lieu les 16 et 17 décembre 2023, que j'ai décidé de prendre comme étude de cas dans le cadre de cette recherche. Les participants avaient la possibilité de s'engager pour une ou deux journées. Ceux inscrits pour une journée ont bloqué l'aéroport d'Anvers, un aéroport de jets privés. Code Rouge lui reproche sa forte empreinte écologique liée à l'utilisation abusive de jets privés par les plus privilégiés. De plus, cet aéroport bénéficie de subventions de l'Etat, financées par les impôts des contribuables, soutenant ainsi indirectement les voyages en jets des plus fortunés. Les participants qui ont opté pour deux jours d'action, eux, ont ciblé l'aéroport de Liège, et plus spécifiquement Alibaba, une plateforme de commerce en ligne chinoise et un acteur majeur du marché de l'e-commerce, rivalisant avec Amazon. Cette entreprise est réputée pour expédier mondialement des produits de qualité médiocre et fabriqués dans des circonstances de travail précaire, notamment en passant par l'aéroport de Liège qui est l'un de ses gros partenaires. Alibaba a donc été ciblé à la fois pour dénoncer ses pratiques de transport aérien massif en provenance de Chine qui contribuent à une forte augmentation des émissions de CO2, mais aussi pour critiquer ses conditions de travail déplorables et son non-respect des salaires minimaux dans les usines où ses produits sont fabriqués.

IV. UNE MÉTHODOLOGIE PRINCIPALEMENT QUALITATIVE

4.1. Une approche méthodologique en plusieurs étapes

Cette recherche a pour but d'explorer la manière dont les actions contre l'aviation entreprises en 2023 par le mouvement de désobéissance civile environnementale Code Rouge sont traitées par la presse, présentées par Code Rouge et vécues par les militants. L'objectif principal est d'analyser et comparer les discours tenus par ces trois parties prenantes, pour mettre en évidence leurs convergences et divergences, permettant ainsi de souligner les différentes perspectives et narrations qui émergent de telles actions.

Je débiterai par une analyse quantitative présentant les chiffres et les principaux aspects liés au contenu médiatique et à la communication de Code Rouge sur les actions contre l'aviation. Je me concentrerai ensuite sur une section qualitative, qui sera le cœur de l'analyse et pour laquelle une approche méthodologique en trois axes sera mise en œuvre.

Le premier axe porte sur la communication de la presse. J'ai examiné les 87 articles relatifs aux actions étudiées qui sont repris dans la revue de presse rassemblée sur le site internet de Code Rouge. Mon analyse consistera à relater les grandes tendances, ainsi que les oppositions et exceptions dans leurs discours.

Le deuxième axe concerne les discours de Code Rouge et consiste en l'analyse de ses réseaux sociaux. L'organisation possède des comptes sur Facebook et Instagram. Ses publications sur ces deux plateformes sont pour la plupart identiques, malgré deux différences notables. La première est que les publications sur Facebook sont rédigées en néerlandais et en français, tandis que celles sur Instagram sont en anglais. La seconde est que Facebook permet la création d'événements, qui sont des pages où les utilisateurs peuvent organiser des activités et inviter des participants, ce qui n'est pas possible sur Instagram. Néanmoins, en raison de la grande similarité du contenu des publications sur les deux réseaux sociaux, mon analyse qualitative se basera uniquement sur celles provenant du compte Instagram de Code Rouge.

Le dernier axe s'attarde sur les discours militants. J'ai réalisé des entretiens semi-directifs avec sept activistes qui ont pris part aux actions étudiées, pour recueillir leurs expériences et ressentis personnels. La réalisation de ces entretiens s'est appuyée sur un guide d'entretien (*annexe n°1*), structuré en quatre sections. La première aborde les actions de Code Rouge contre l'aviation du point de vue des participants. La deuxième traite des formations

dispensées par l'organisation avant les actions. La troisième explore la perception de la désobéissance civile par les répondants. Enfin, la dernière partie examine les réactions du public et des politiciens à ces actions, telles qu'interprétées par les militants.

Dans mon analyse, je distinguerai les actions d'Anvers et de Liège. Cela permettra de souligner comment les différentes parties prenantes ont communiqué sur deux actions initialement similaires qui se sont déroulées de manière distincte. Pour la partie concernant la communication de la presse sur les actions, je comparerai également les articles flamands et wallons afin de déterminer s'il existe une séparation régionale dans les récits. À la fin de l'analyse, une section de discussions reprendra les éléments essentiels de mon étude et les reliera à la théorie, afin de les approfondir davantage.

4.2. Composition d'un échantillon homogène mais représentatif

L'échantillon pour ma recherche qualitative a été constitué en utilisant mon réseau social personnel. Après avoir publié un message expliquant ma recherche sur les réseaux sociaux, plusieurs personnes de mon entourage m'ont contactée, soit pour participer à un entretien, soit pour me recommander des participants. Dans le cas des recommandations, j'ai demandé à mon entourage de vérifier préalablement avec les personnes si elles étaient disposées à divulguer leur identité et à participer à ma recherche. En effet, les militants impliqués dans les actions de Code Rouge déploient diverses stratégies pour protéger leur anonymat, ce qui rendait crucial le respect de cette confidentialité dans ma démarche.

En tant qu'étudiante à Louvain-la-Neuve, il m'a été relativement facile de trouver des participants pour mes entretiens, puisque cette ville regroupe de nombreux jeunes engagés pour le climat. Bien que je cherchais initialement à interviewer des organisateurs, j'ai vite constaté qu'il n'y a pas de véritables organisateurs au sens traditionnel du terme. L'organisation des actions s'est plutôt faite via des groupes de travail constitués d'activistes bénévoles. Quelques personnes détenaient des informations précises sur les lieux des actions à venir et avaient une vision d'ensemble, mais elles ne sont pas les seules à avoir orchestré les actions. Il s'agissait d'un effort d'équipe collaboratif. De plus, il est difficile d'identifier les personnes qui avaient des informations tenues secrètes en leur possession, car tout est anonymisé dans cette démarche pour protéger l'identité de chacun.

Ainsi, mon échantillon se compose de sept personnes :

Prénom (fictif)	Âge	Lieu de l'action
Aurore	25 ans	Liège
Valentine	24 ans	Anvers
Cédric	22 ans	Liège
Diego	24 ans	Liège
Manon	24 ans	Anvers
Martin	23 ans	Anvers
David	30 ans	Anvers

Cet échantillon est assez homogène, les participants étant tous dans la même tranche d'âge et habitant dans le Brabant Wallon ou à Bruxelles. Tous les militants interrogés ont un bon niveau d'éducation, la majorité étant aux études supérieures ou les ayant déjà terminées, excepté pour David pour qui je n'ai pas d'information à ce sujet. Cette homogénéité s'explique en partie par le fait que l'échantillon a été constitué via mon entourage, mais elle reflète également une tendance plus large selon laquelle la majorité des participants à des actions de désobéissance civile sont jeunes et proviennent de milieux socio-économiques privilégiés (Becquet & Goyette, 2014). Par ailleurs, l'échantillon présente une bonne parité en termes de genre et m'a permis de recueillir des informations sur les deux actions, avec quatre participants ayant été à Anvers et trois à Liège.

V. ANALYSES : UNE MOSAÏQUE DE RÉCITS À LA FOIS DIVERGENTS ET CONVERGENTS

5.1. Analyse quantitative de la communication de la presse et de Code Rouge

Les actions de Code Rouge contre le secteur de l'aviation qui ont eu lieu les 16 et 17 décembre 2023 ont été couvertes par 87 articles de presse. La répartition géographique de ces articles est variée, avec 42 articles provenant de Wallonie (*annexe n°2*), 34 de Flandre (*annexe n°3*) et 11 issus de la presse étrangère et internationale (*annexe n°4*), dont principalement de France, mais aussi d'Allemagne et des Pays-Bas. La couverture médiatique inclut des journaux régionaux de grande envergure, des journaux locaux et des plateformes internationales. Cette distribution indique une forte attention médiatique aux niveaux national et local, ainsi qu'un intérêt international, ce qui témoigne d'une certaine portée des actions de Code Rouge.

Figure 1. Tableaux récapitulatifs des articles de presse publiés concernant les actions de Code Rouge contre le secteur de l'aviation

Presse wallone	Dernière Heure	10
	La Libre	7
	L'Avenir	5
	RTL	5
	7sur7	4
	Sudinfo	3
	Moustique	2
	RTBF	2
	L'Echo	1
	Le Soir	1
	Le Vif	1
	Today in Liege	1
		Total : 42
Presse flamande	Nieuwsblad	7
	Gazet van Antwerp	6
	De Standaard	5
	Het Laatste Nieuws	4
	VRT	4
	De Morgen	3
	Apache	1
	De Zondag	1
	Knack	1
	P Magazine	1
	PZC	1
		Total : 34
Presse étrangère et internationale	Air Journal	1
	Barron's	1
	Deutsche Nieuws	1
	France 24	1
	La Provence	1
	Luchtvaart Nieuws	1
	NU	1
	Pressenza	1
	RTL Today	1
	Sud Ouest	1
	20 minutes	1
		Total : 11

La plupart des articles de presse ont été publiés durant les deux jours des actions. Nombre d'entre eux ont suivi de près l'évolution des situations à Liège et Anvers. Seuls sept articles ont été publiés avant les actions (avant le 16 décembre) et neuf après ces dernières (après le 17 décembre). Cette chronologie permet de souligner un engouement médiatique au moment des actions, mais indique que celles-ci n'étaient pas largement connues ou discutées en amont, ni n'ont suscité de débats publics prolongés après leur survenue. De plus, plusieurs journaux télévisés belges, notamment la RTBF, ont couvert les actions, leur offrant une visibilité accrue grâce aux reportages diffusés aux heures de grande écoute les 16 et 17 décembre.

La majorité des articles décrivent les actions dans leur globalité, mais la presse wallonne se concentre davantage sur l'action à Liège, tandis que la presse flamande s'intéresse plutôt à l'action d'Anvers. Cette focalisation régionale amène certains journalistes à simplement mentionner l'action ayant eu lieu dans l'autre partie linguistique du pays. Les quelques articles publiés par la presse internationale sont assez courts, présentant succinctement le déroulé des actions et expliquant en quelques mots en quoi consiste Code Rouge. Ceux-ci n'apportant pas de plus-value par rapport aux articles issus de la presse belge, ils ne seront pas abordés dans l'analyse qui suit.

En ce qui concerne les stratégies de communication de Code Rouge, il est clair que l'organisation a activement utilisé les réseaux sociaux pour diffuser des informations sur ses actions. Entre septembre 2023 et avril 2024, Code Rouge a diffusé 81 publications sur Instagram et 123 sur Facebook, au sujet des actions contre l'aviation. Bien que les publications soient plus nombreuses sur Facebook, c'est sur Instagram qu'elles ont généré le plus d'engagement et d'interactions. En moyenne, chaque publication sur Instagram a reçu 383 likes, 9 commentaires et 38 partages. Tandis que sur Facebook, elles ont obtenu en moyenne 26 likes, 3 commentaires et 16 partages. Toutefois, au vu des faibles divergences entre les contenus partagés sur Facebook et Instagram, la différence d'engagement entre les deux réseaux sociaux peut être attribuée à la nature des plateformes elles-mêmes, plutôt qu'au contenu publié.

Tant sur Instagram que sur Facebook, la majorité du contenu a été publiée en amont des actions. Environ 20 publications ont été diffusées durant les actions sur chaque plateforme. Sur Facebook, rien n'a été publié après celles-ci, tandis que sur Instagram, l'activité a continué avec 12 publications supplémentaires. En outre, le taux d'engagement est plus élevé sur tout le contenu publié pendant les actions par rapport à celui en amont et en aval, ce qui témoigne d'un intérêt accru des utilisateurs pendant la période des actions. Concernant le type de contenu

partagé sur le compte Instagram de Code Rouge, le compte qui sera étudié dans le cadre de cette recherche, la moitié des publications sont des photos, un tiers de vidéos, et le reste se compose de memes ou simplement de textes accompagnés d'images de synthèse. De plus, sur Instagram, Code Rouge a également publié 8 stories avant les actions et 27 pendant celles-ci.

En plus de la communication sur les réseaux sociaux, Code Rouge a émis huit communiqués de presse entre le 20 novembre et le 21 décembre pour informer les médias. Seul un communiqué a été envoyé aux journalistes en amont des actions, six pendant, et un après celles-ci. Il semblerait ainsi que Code Rouge n'ait pas mis un accent particulier sur la communication en amont et en aval des actions contre l'aviation, ce qui n'a pas favorisé la création d'un débat au sein du grand public concernant ces dernières. Cependant, ces communiqués ont pu être utiles pour les journalistes, leur fournissant des informations qui ont pu faciliter la couverture en temps réel des actions.

Par ailleurs, lors de la réunion d'information à laquelle j'ai participé en vue de la quatrième action de Code Rouge, les organisateurs ont indiqué que certains bénévoles ont pour rôle de distribuer des flyers dans la rue, notamment à Bruxelles et à Louvain-la-Neuve, afin de sensibiliser le public et recruter de nouveaux activistes. Une personne que j'ai interviewée a également mentionné qu'après son inscription aux actions contre l'aviation, Code Rouge lui envoyait régulièrement des mails avec des informations sur toutes les cibles potentielles de celles-ci. Cela donne l'opportunité aux activistes d'en apprendre davantage sur le secteur ciblé et de les garder motivés, en continuant à donner du sens à leur engagement.

5.2. Analyse qualitative des articles de presse

Les articles de presse traitant des actions de Code Rouge contre le secteur de l'aviation abordent plusieurs thèmes principaux : le déroulé des actions, les revendications et raisons des actions, la répression – comprenant l'intervention et les violences policières, les arrestations et les blessures –, les dégradations causées par les militants, et les réactions des autorités et des responsables des aéroports.

5.2.1. Déroulé des actions

Les articles de la presse wallonne et flamande présentent de façon similaire le déroulé des actions dans leur ensemble. Ils expliquent, par exemple, que « le mouvement Code Rouge a mené deux actions de désobéissance civile visant l'aviation » et que « au total, 1 200 militants

se sont mobilisés ».² Beaucoup précisent que Code Rouge a mené des actions pour bloquer l'aéroport d'Anvers et le dépôt d'Alibaba à l'aéroport de Liège.³

Les articles des deux côtés linguistiques du pays relatent également de manière semblable l'action menée à Liège. Pour reprendre les mots de nombreux journalistes, Code Rouge a bloqué le site du « géant chinois de l'e-commerce, Alibaba ».⁴ Ils rapportent que, pour ce faire, 600 activistes se sont introduits sur une partie du site de l'aéroport de Liège⁵ et que certains se sont attachés aux grilles pour bloquer le passage.⁶ De nombreux articles mentionnent que beaucoup de militants sont rentrés dans l'entrepôt durant la nuit, « pour l'occuper pacifiquement » d'après l'organisation.⁷ Néanmoins, le nombre d'activistes ayant pénétré dans l'entrepôt varie selon les sources : certains articles indiquent que 150 personnes⁸ sont entrées, et d'autres 200.⁹ Plusieurs articles décrivent une ambiance électrique au sein du groupe de militants lorsqu'il est arrivé à l'aéroport. Ensuite, une ambiance joyeuse, conviviale et calme s'est installée.¹⁰ Seuls deux articles¹¹, tous deux issus de la presse wallonne, relatent l'action avec grande précision, en suivant le parcours d'un *finger* étape par étape. Ils décrivent notamment la tenue des activistes, leur parcours jusqu'à l'aéroport, leur entrée sur le site, le déploiement des banderoles sur le toit du bâtiment, etc.

La couverture médiatique de l'action de Code Rouge à Liège est cohérente sur les faits principaux. Toutefois, la rareté des descriptions détaillées suggère un traitement superficiel de l'événement, réduisant ainsi la capacité des lecteurs à comprendre pleinement l'action et ses implications pour les diverses parties prenantes. Cette couverture superficielle, ainsi que les contradictions au sein des articles, peuvent s'expliquer par la nature fermée et secrète des actions, rendant difficile l'obtention d'informations précises en temps réel puisque les journalistes sont restés à l'extérieur, tandis que les activistes étaient sur le territoire de l'aéroport. Les divergences dans les chiffres s'expliquent également par l'utilisation de sources différentes : certains journalistes se basent sur les estimations policières (150 personnes dans le dépôt) et d'autres sur les déclarations de Code Rouge (200 personnes dans le dépôt), chaque partie cherchant peut-être à minimiser ou amplifier le nombre de participants. Cela entraîne des

² Art. 12, 13.

³ Art. 5, 7-9, 11-16, 18-21, 28, 31-37, 41, 42, 44-46, 49, 52-55, 57-59, 61, 63, 65-67, 72, 74, 75, 79, 80-85, 87.

⁴ Art. 5, 8, 9, 11-15, 19-26, 28, 31-34, 37, 42, 52, 53, 55, 58, 66, 84, 87.

⁵ Art. 5, 8, 9, 11, 12, 14, 15, 18, 19, 20-25, 26, 28, 31-34, 37, 40, 49, 52, 53, 55, 58-61, 65, 80, 81-83.

⁶ Art. 37, 42.

⁷ Art. 10, 20, 22, 24-26, 59, 60, 65.

⁸ Art. 10, 12, 13, 19, 22-26, 29, 31, 40, 59, 60, 65.

⁹ Art. 5, 10, 12, 13, 19, 21-26, 28, 31-33, 37, 42, 58-61, 65.

¹⁰ Art. 28, 37, 42, 44, 49, 59.

¹¹ Art. 37, 42.

contradictions récurrentes, même au sein des mêmes articles : de nombreux journalistes citent les deux nombres par souci d'objectivité.¹² A l'inverse, le fait que certains journalistes ne citent qu'un des deux nombres reflète l'utilisation d'une source de prédilection de leur part : 10 articles s'appuient ainsi uniquement sur les déclarations de Code Rouge¹³, et 2 uniquement sur celles de la police.¹⁴

Pour ce qui est de l'action à Anvers, la presque totalité des articles manquent aussi de précisions et se concentrent principalement sur la question de savoir si les militants ont réussi à pénétrer sur le territoire de l'aéroport. Les articles de la presse flamande présentent l'action comme un échec, affirmant par exemple que des militants « ont tenté d'occuper l'aéroport d'Anvers »¹⁵ ou que « la police a pu empêcher l'action ».¹⁶ Certains journalistes écrivent qu'une « prise d'assaut » a été évitée¹⁷, ce qui relève d'une connotation péjorative. Plusieurs articles indiquent que des activistes ont pu atteindre le tarmac, mais qu'ils ne sont pas allés bien loin.¹⁸ Ici, le nombre de militants ayant accédé au tarmac est le même selon toutes les sources qui le mentionnent et s'élève à « une cinquantaine d'individus ».¹⁹ Dans plusieurs articles issus de la presse wallonne, en revanche, l'action à Anvers est présentée comme ayant abouti : « 600 activistes ont perturbé le trafic de jets privés à Anvers »²⁰, « un groupe important a réussi à pénétrer sur le site ».²¹ Cette différence de présentation entre les articles wallons et flamands pourrait engendrer des perceptions contrastées de l'efficacité, la crédibilité et l'impact de l'action de Code Rouge à Anvers.

De plus, alors que certains articles rapportent que les actions n'ont eu « qu'un impact modéré sur le trafic aérien » selon la police fédérale²², d'autres relatent que Code Rouge les considère comme une réussite puisque le trafic de jets privés à Anvers a été paralysé toute la journée, les avions d'Alibaba n'ont pas pu être déchargés et les camions ne savaient plus quitter le site.²³ Plusieurs articles mentionnent la fierté de l'organisation de désobéissance civile envers ses activistes et sa satisfaction quant à l'impact des actions menées en décembre 2023.²⁴ Ici

¹² Art. 10, 12, 13, 19, 22-26, 31, 59, 60.

¹³ Art. 5, 21, 28, 32, 33, 37, 42, 58, 61, 65.

¹⁴ Art. 29, 40.

¹⁵ Art. 44, 46.

¹⁶ Art. 49, 59.

¹⁷ Art. 47, 48.

¹⁸ Art. 44, 49, 55, 63, 76.

¹⁹ Art. 45, 46, 52-54, 61, 71, 82, 85.

²⁰ Art. 32.

²¹ Art. 18.

²² Art. 5, 8, 21.

²³ Art. 5, 8, 9, 11-14, 18, 21, 35-37, 42, 44, 79, 80, 81, 83, 84, 87.

²⁴ Art. 12, 13, 31-33, 55, 59, 65.

aussi, la présentation des effets des actions varie selon que les articles s'appuient sur les déclarations de Code Rouge ou celles de la police.

Cependant, la notion de « réussite » des actions de désobéissance civile mérite d'être nuancée, car elle dépend de l'objectif recherché. Dans ce cas-ci, Code Rouge avait un double objectif à court terme : bloquer temporairement les sites de l'aéroport d'Anvers et d'Alibaba à Liège et, surtout, faire connaître sa cause, attirer l'attention médiatique, faire passer un message. Si le premier objectif, le blocage, n'a pas été réalisé comme escompté à Anvers, le second objectif a été atteint puisque les actions ont bénéficié d'une couverture médiatique significative. L'organisation a également un objectif de long terme, un idéal à atteindre, qui correspond aux revendications qu'elle tient par rapport à l'environnement. Une question plus complexe demeure : « A large échelle, est-ce que cela a un impact ? Est-ce que cela fait une différence ? » Il est difficile de répondre à cette question et la réponse peut varier selon le point de vue adopté.

Dans une perspective plus générale concernant Code Rouge, la presse flamande ne s'attarde pas sur l'organisation et sa façon d'agir. La seule information donnée dans certains articles néerlandophones est une définition simpliste du mouvement.²⁵ Quelques articles issus de la presse wallonne, par contre, prennent largement le temps d'expliquer la façon dont le mouvement s'organise. Des journalistes expliquent que Code Rouge mise sur l'anonymat en cas d'arrestations et conseille donc vivement aux militants de n'emporter ni téléphone, ni carte d'identité, de se cagouler et de se coller des paillettes sur les doigts pour rendre impossible la prise d'empreintes.²⁶ Quelques articles mentionnent aussi les séances d'information et les formations préparatoires, et listent les différents rôles que peuvent avoir les activistes.²⁷ De nombreux articles insistent également sur le caractère pacifique du mouvement²⁸. Ils précisent, entre autres, que « les activistes de Code Rouge ont pour règle de ne s'en prendre ni aux personnes ni aux biens »²⁹ et que « le mouvement évite des dommages irréversibles ».³⁰

Peu de journalistes ont donc pris la peine de décrire Code Rouge en profondeur. Cette négligence donne l'impression que ses actions ne sont pas considérées comme centrales par la presse, qui semble éviter des recherches approfondies et des descriptions détaillées. En ne fournissant pas d'explications sur la nature de Code Rouge, les articles réduisent les chances

²⁵ Art. 49, 59, 63, 75.

²⁶ Art. 1, 37, 42, 55.

²⁷ Art. 37, 42.

²⁸ Art. 7, 10-13, 19, 20, 22-26, 31-33, 41, 42, 59, 60, 65, 74, 75.

²⁹ Art. 4.

³⁰ Art. 78.

pour les lecteurs de comprendre le mouvement. Dans les rares articles où l'organisation est décrite en détail, l'accent est souvent mis sur l'illégalité de ses actions, ce qui peut créer un a priori négatif et peut pousser certains lecteurs à incriminer directement l'organisation. Cependant, cet aspect négatif est quelque peu atténué par le fait que de nombreux journalistes soulignent le caractère pacifique des actions et du collectif.

5.2.2. Revendications et raisons des actions

La plupart des articles wallons reprennent les mots de Louis Droussin, un porte-parole de Code Rouge : l'organisation exige « la fin des subsides pour le secteur de l'aviation, l'interdiction des jets privés, qui ne profitent qu'à une minorité, et un investissement massif dans les transports publics durables et abordables »³¹, ainsi qu'une « transition concertée collectivement pour le personnel des aéroports ».³² Il critique aussi l'expansion rapide de l'aéroport de Liège, qui se fait au détriment de terres agricoles, et souligne les nuisances sonores engendrées par les avions et camions d'Alibaba.³³ Il ajoute : « Le secteur de l'aviation est une industrie néfaste pour le climat, la nature et la justice sociale mais qui bénéficie pourtant de millions de subventions et de cadeaux fiscaux. »³⁴ Certains articles francophones rapportent également les chiffres donnés par Code Rouge pour justifier ses actions : « 80% de la population mondiale n'a jamais pris l'avion et seulement 1% est responsable de la moitié des émissions de l'aviation »³⁵, ou encore « c'est 800 millions d'euros d'argent public qui partent chaque année dans le secteur de l'aviation ».³⁶ Ces revendications et chiffres sont également repris dans les publications et les communiqués de presse émis par l'organisation.³⁷

A l'inverse, le sujet n'est pratiquement pas abordé dans la presse flamande. Seul un article mentionne que les activistes désapprouvent le « modèle économique de surconsommation sur lequel repose Alibaba ».³⁸ De plus, seulement quatre articles mentionnent les revendications précises de Code Rouge³⁹ et seuls quelques uns donnent une justification écologique plus poussée aux actions, en expliquant par exemple : « Près de la moitié des vols privés au départ d'Anvers se rendent à des destinations situées à moins de 500 kilomètres »⁴⁰,

³¹ Art. 5, 6, 8, 9, 11-15, 18, 31-34, 37, 42, 80, 81, 83.

³² Art. 5, 8, 9, 11-15, 21.

³³ Art. 5, 8, 9, 11-15, 21, 80, 81, 83.

³⁴ Art. 6, 9, 19, 40.

³⁵ Art. 7, 11-13, 37.

³⁶ Art. 42.

³⁷ <https://code-rouge.be/communiqués-de-presse/>

³⁸ Art. 49.

³⁹ Art. 45, 54, 65, 66.

⁴⁰ Art. 52, 53.

ou encore « un vol d'un quart d'heure a le même impact que les émissions annuelles d'une famille moyenne ».⁴¹

Ainsi, une distinction claire apparaît entre la presse wallonne et flamande : les articles francophones mettent l'accent sur les objectifs et revendications de Code Rouge, ainsi que sur les raisons écologiques sous-jacentes à ses actions, mais c'est beaucoup moins le cas des articles néerlandophones. En effet, les articles francophones soulignent fortement les messages que Code Rouge souhaite transmettre. Cette focalisation leur permet de mieux refléter les intentions du mouvement, dont l'un des objectifs principaux est de faire connaître les problématiques environnementales. De plus, cela contribue à décriminaliser les militants en les présentant comme des défenseurs d'une cause noble et importante. Par conséquent, d'un point de vue communicationnel, les objectifs de Code Rouge sont plus souvent atteints dans les articles wallons.

5.2.3. Répression

Beaucoup d'articles expliquent que, les actions ayant été annoncées à l'avance, la surveillance policière a été renforcée autour des aéroports le week-end du 16 et 17 décembre.⁴² A Liège, la presse décrit l'intervention policière comme réactive. Plusieurs journalistes expliquent que les forces de l'ordre sont restées présentes à l'aéroport tout au long de l'action, mais qu'elles ne sont intervenues que lorsque les activistes ont pénétré dans l'entrepôt.⁴³ Elles ont alors investi la zone et évacué les manifestants.⁴⁴ Quelques articles indiquent que l'intervention de la police était motivée par des préoccupations de sécurité⁴⁵, en indiquant par exemple que « les activistes se trouvaient alors très près de l'endroit où les avions atterrissent et décollent ».⁴⁶ D'autres articles précisent qu'une partie des militants dans le dépôt était attachée ou en hauteur, ce qui a compliqué la tâche de la police.⁴⁷

A l'inverse, à Anvers, l'intervention policière est décrite par la presse comme massive et proactive.⁴⁸ La plupart des activistes ont en effet été interceptés et arrêtés préventivement sur le chemin vers l'aéroport⁴⁹, alors qu'ils n'avaient encore rien fait d'illégal.⁵⁰ Un article rapporte,

⁴¹ Art. 74.

⁴² Art. 5, 7-9, 11-13, 21, 45, 54, 76, 82.

⁴³ Art. 10, 18, 25, 28, 31, 37, 42, 59.

⁴⁴ Art. 10, 19, 20, 22-26, 28-31, 40, 42, 60, 65.

⁴⁵ Art. 31-33, 40, 59.

⁴⁶ Art. 59.

⁴⁷ Art. 12, 13, 19, 22, 25, 28, 31, 40.

⁴⁸ Art. 37, 44-46, 49, 59, 73.

⁴⁹ Art. 5, 8, 9, 21, 25.

⁵⁰ Art. 7, 44-46, 49, 52, 82.

par exemple, qu'un « groupe a été piégé dans un tunnel près de l'aéroport par des combi avec des officiers en armure ». ⁵¹ D'autres détaillent que la police, ayant repéré un rassemblement dans le nord de la ville, a dégonflé les pneus des bicyclettes des militants, mettant fin à leur action avant même qu'elle n'ait commencé. ⁵²

La couverture médiatique des interventions policières révèle donc des perceptions distinctes de la police à Liège et Anvers. À Liège, la police est décrite comme assez indulgente, n'intervenant que lorsque les activistes franchissent des lignes rouges cruciales. Cette approche est présentée comme bienveillante, visant à protéger les activistes des dangers auxquels ils s'exposent sans s'en rendre compte, malgré leur manque de coopération. En revanche, à Anvers, la police est dépeinte comme stricte et sévère, employant des moyens robustes pour empêcher les militants de mener leur action à bien. Cette approche est valorisée pour son efficacité dans le maintien de l'ordre et pour la priorité accordée au respect de la propriété privée. La différence entre les interventions à Liège et Anvers reflète des stratégies policières différentes, façonnant des perceptions publiques de l'autorité qui divergent selon le lieu où sont menées les actions.

La presse rapporte que Code Rouge parle d'« arrestations massives » durant ses actions. A Liège, les journalistes indiquent que la police a procédé à 50⁵³, 62⁵⁴ ou 70⁵⁵ arrestations judiciaires selon les articles, et ce, pour motif de dégradation dans l'entrepôt d'Alibaba. De fortes contradictions apparaissent également concernant le nombre total d'activistes arrêtés à Anvers. Selon les articles, leur nombre s'élève à « quelques dizaines »⁵⁶, « une centaine »⁵⁷, « des centaines »⁵⁸, 300⁵⁹, 318⁶⁰, 350⁶¹, 535⁶², 600⁶³ ou plus de 700.⁶⁴ Par ailleurs, d'après certains articles, les arrestations sur le tarmac à Anvers étaient de nature administrative⁶⁵, selon d'autres, judiciaire.⁶⁶ En bref, la presse est pleine de contradictions concernant les nombres rapportés d'arrestations puisque ceux-ci varient considérablement d'un article à l'autre, sans que le lecteur ne puisse comprendre sur quelles sources ils sont basés. La nature des arrestations

⁵¹ Art. 76.

⁵² Art. 44, 76.

⁵³ Art. 61.

⁵⁴ Art. 12, 19, 22, 23, 25, 28, 31, 40, 59-61, 65.

⁵⁵ Art. 13, 24, 26, 27, 42, 61.

⁵⁶ Art. 73.

⁵⁷ Art. 74.

⁵⁸ Art. 6.

⁵⁹ Art. 8, 9.

⁶⁰ Art. 49.

⁶¹ Art. 5, 9, 19, 21, 44-47, 52, 56, 61, 82.

⁶² Art. 75, 76.

⁶³ Art. 12, 13, 42, 44.

⁶⁴ Art. 80, 81, 83.

⁶⁵ Art. 5, 9, 21, 35.

⁶⁶ Art. 38, 44, 49, 52, 53, 71.

elle-même est décrite de manière incohérente, révélant une certaine lacune quant à la vérification et à l'exactitude des faits.

La presse expose aussi de nombreuses fois le point de vue de Code Rouge sur ces arrestations, considérées par l'organisation comme une menace au droit de manifester et à la liberté d'expression.⁶⁷ Beaucoup d'articles citent Chloé Mikolajczak, une porte-parole de Code Rouge : « En nous arrêtant de la sorte, la police se range du côté des grands pollueurs dans leur volonté de nous faire taire. »⁶⁸ Celle-ci ajoute : « Ces arrestations abusives s'inscrivent dans une tendance inquiétante de criminalisation des activistes au niveau européen. »⁶⁹ Quelques articles insistent également sur la criminalisation excessive des activistes, « alors que les autorités belges elles-mêmes viennent d'être condamnées à deux reprises pour avoir violé les droits humains de leurs propres citoyens par le biais d'une politique climatique négligente ».⁷⁰ Les journalistes mettent donc l'accent sur le fait que les arrestations sont mal perçues et rapportent beaucoup d'arguments pro-activistes.

La plupart des articles relatent également les violences policières envers les militants durant les actions. La presse mentionne que le collectif a fait état de « cas de violence », de « cas d'étranglements » et « de personnes frappées ».⁷¹ Du côté de Liège, plusieurs articles relaient les déclarations de Code Rouge, affirmant que la police a délogé les occupants « avec force », « violemment », « de manière brutale ».⁷² Nombre d'entre eux indiquent toutefois que la police fédérale a démenti ces accusations.⁷³ Concernant l'action à Anvers, plusieurs articles, en se basant sur des témoignages de militants et sur des vidéos publiées par Code Rouge sur Instagram, exposent que la police a utilisé des gaz lacrymogènes, a donné des coups de matraque – parfois même à des personnes déjà immobilisées – et a saboté du matériel.⁷⁴ Néanmoins, un article néerlandophone cite la police, affirmant : « Nous ne nions pas l'utilisation de gaz poivré et de matraques dans certains endroits, ceux qui ne sont pas d'accord peuvent déposer plainte. »⁷⁵ Plusieurs journalistes ajoutent que des militants en cellule se sont vus

⁶⁷ Art. 5, 6, 8, 9, 11-13, 21, 44, 45, 49, 76, 82.

⁶⁸ Art. 5, 6, 8, 9, 11-13, 21, 44, 45, 49.

⁶⁹ Art. 5, 6, 8, 21, 44, 45, 49.

⁷⁰ Art. 6, 18.

⁷¹ Art. 10, 12, 13, 20-26, 31, 60, 65.

⁷² Art. 12, 20, 28, 37.

⁷³ Art. 10, 12, 13, 22, 24-26, 28, 31, 60.

⁷⁴ Art. 1, 7, 11, 12, 31-33, 37, 42, 55, 65, 76, 80, 81, 83.

⁷⁵ Art. 76.

refuser l'accès à des médicaments vitaux ou à une assistance médicale⁷⁶, ainsi qu'au téléphone ou à de l'eau⁷⁷, alors que tout détenu y a normalement droit.

La presse souligne largement que Code Rouge dénonce « ce nouvel usage disproportionné de la force par la police »⁷⁸, ou encore « l'intervention musclée de la police ».⁷⁹ De nombreux journalistes, surtout du côté wallon, reprennent les mots de Chloé Mikolajczak, une porte-parole de Code Rouge : « La police traite les activistes non violents comme des criminels »⁸⁰, « mais nous ne sommes pas les criminels, les criminels sont ceux que nous dénonçons par nos actions ».⁸¹ Certains articles rapportent également que des observateurs légaux et des journalistes ont été évacués brutalement par la police.⁸² Par conséquent, quelques articles annoncent qu'une vingtaine de militants a déposé plainte auprès du Comité P (le Comité de contrôle des services de police) pour violences policières.⁸³

La presse indique que plusieurs activistes ont été blessés lors des actions. A Liège, de nombreux journalistes rapportent qu'une activiste a eu le bras cassé et a dû être hospitalisée.⁸⁴ Du côté d'Anvers, quelques articles relatent les blessures causées par la police : l'usage de gaz poivré a conduit plusieurs militants à l'hôpital⁸⁵ et un activiste a eu le bras et les doigts fracturés, nécessitant une intervention chirurgicale.⁸⁶

Donc, les articles mettent largement en lumière les violences policières, soulignant un aspect négatif des forces de l'ordre qui pourrait influencer l'opinion publique. Les violences à Anvers sont présentées comme plus importantes qu'à Liège, illustrant une différence de traitement policier selon les régions. Les agressions sur des personnes déjà immobilisées ou en cellule, ainsi que les blessures graves, sont décrites de manière très négative. Cependant, ces violences sont souvent démenties par la police dans les articles, opposant ainsi ses déclarations à celles des militants, laissant le lecteur décider qui croire. Toutefois, les journalistes rapportent fréquemment les déclarations de Code Rouge et de ses porte-paroles, indiquant que l'organisation est prise au sérieux. Ainsi, la presse met bien l'accent sur des interventions

⁷⁶ Art. 41, 75, 76.

⁷⁷ Art. 73, 76.

⁷⁸ Art. 10, 12, 13, 19-22, 24-26, 31, 59, 60.

⁷⁹ Art. 12, 13, 31-33, 60, 65.

⁸⁰ Art. 12, 13, 19, 20.

⁸¹ Art. 5, 6, 8, 12, 13, 19-21, 59.

⁸² Art. 7, 11-13, 21, 37, 39, 41.

⁸³ Art. 41, 75, 76.

⁸⁴ Art. 10, 12, 13, 19-25, 26, 28, 31-33, 39-42, 58-61, 65, 85.

⁸⁵ Art. 73.

⁸⁶ Art. 41, 73-76.

policières trop musclées et une violence disproportionnée, tout en présentant les perspectives des deux côtés.

5.2.4. Dégradations causées par les militants

Bien que Code Rouge se présente comme une organisation non-violente⁸⁷, certains articles mentionnent que « six policiers ont été blessés lors de l'opération ». ⁸⁸ Seul un article rapporte le point de vue de la police d'Anvers, selon laquelle « sur les images que le groupe a distribuées, on voit plusieurs tentatives de repousser la police ». ⁸⁹ L'action à Liège a, elle, été davantage médiatisée sur la question des dégradations militantes. De nombreux articles relatent qu'environ 150 activistes ont pénétré dans l'entrepôt et endommagé, entre autres, des colis. ⁹⁰ Certains ajoutent que des dégradations ont aussi été constatées dans les bureaux d'Alibaba⁹¹. Il n'y a « aucune précision quant à la nature exacte des dégradations »⁹², « mais elles sont importantes ». ⁹³ Cela participe à la criminalisation des militants, qui sont présentés comme violents et casseurs, ce qui pourrait justifier les violences policières aux yeux du public.

5.2.5. Réactions des autorités et des responsables des aéroports

Neuf articles relaient la réaction du CEO de l'aéroport de Liège⁹⁴, qui a salué « la coordination et la collaboration des équipes de sécurité qui sont rapidement intervenues sur le site ». ⁹⁵ Il condamne les dégradations commises par les activistes et se réserve le droit de porter plainte. ⁹⁶ Le dirigeant a aussi déclaré déjà s'engager dans des mesures écologiques : « Nous avons débloqué un budget d'investissement de 60 millions d'euros pour tripler notre capacité photovoltaïque, construire des bâtiments aux normes environnementales les plus exigeantes, développer la multimodalité avec le rail. » ⁹⁷ Cela décrédibilise l'action des militants, mais il s'agit en réalité d'arguments trompeurs, puisque ces initiatives sont insignifiantes par rapport à la pollution générée par Alibaba et l'aéroport de Liège en général.

⁸⁷ Art. 7, 10-13, 19, 20, 22-26, 31-33, 41, 42, 59, 60, 65, 74, 75.

⁸⁸ Art. 5, 8, 9, 19, 21, 44, 45.

⁸⁹ Art. 76.

⁹⁰ Art. 10, 12, 13, 22-26, 29-31, 60, 65.

⁹¹ Art. 10, 12, 13, 22-26, 29-31, 60, 65.

⁹² Art. 12, 13, 29-31, 60, 65.

⁹³ Art. 12, 13, 29-31, 60, 65.

⁹⁴ Art. 12, 13, 27-31, 40, 60.

⁹⁵ Art. 12, 13, 27, 29-31, 60.

⁹⁶ Art. 12, 27, 29-31.

⁹⁷ Art. 12, 27, 29-31, 40, 60.

Pour l'action à Anvers, cinq articles néerlandophones rapportent que Bart De Wever a félicité la police anversoise⁹⁸, qualifiant les arrestations de « plus que justifiées ». ⁹⁹ Aucune allusion aux préoccupations écologiques de Code Rouge n'a été faite. Dans un article, un militant réagit, en déclarant : « Je ne peux pas le prouver, mais pour moi, la présence de la N-VA à la tête de la ville a joué un rôle négatif » dans les arrestations abusives de la police.¹⁰⁰

5.3. Analyse qualitative du compte Instagram de Code Rouge

Comme expliqué plus haut, Code Rouge se présente comme un mouvement national. Sur ses réseaux sociaux, cela se traduit par l'utilisation de la formulation « Code Rouge-rood » pour désigner l'organisation ou encore par le fait que les followers peuvent s'exprimer en français, néerlandais ou anglais, selon leurs préférences.

5.3.1. Avant les actions

Avant les actions, Code Rouge a abordé trois thèmes principaux sur Instagram. Le sujet ayant fait l'objet du plus grand nombre de publications concerne l'annonce du secteur ciblé et les raisons de ce choix. Code Rouge a en effet annoncé que sa troisième initiative de désobéissance civile viserait l'industrie de l'aviation. Dans un premier temps, ce choix est expliqué comme tel : l'industrie de l'aviation est « désastreuse pour le climat et la biodiversité, nuit à la santé publique, et bénéficie de nombreux avantages fiscaux et de millions de subsides » (figure 2).

Figure 2. Publication du 20 octobre 2023 : choix du secteur ciblé



⁹⁸ Art. 44, 52, 53, 71, 76.

⁹⁹ Art. 52, 53, 71.

¹⁰⁰ Art. 42.

D'autres explications et chiffres ont suivi, soulignant les impacts économiques et environnementaux néfastes de l'aviation, comme les 700 millions de taxes perdues chaque année par la Belgique au profit de ce secteur, qui bénéficie d'un traitement préférentiel comparé à d'autres moyens de transports moins polluants (*figures 3 et 4*). L'organisation souligne que l'industrie de l'aviation est le secteur des transports qui connaît la croissance la plus rapide, au détriment des communautés marginalisées, financièrement vulnérables et racisées (*figures 3 et 4*). Parmi les arguments avancés, Code Rouge partage des statistiques alarmantes, tels que « l'industrie de l'aviation est déjà responsable de 2.5% des émissions globales de carbone, un chiffre qui devrait tripler d'ici 2050, compromettant ainsi l'accord de Paris » (*figure 5*). Les publications Instagram de l'organisation insistent sur le fait que l'avion est le moyen de transport le plus polluant puisque « pour un même trajet, l'impact climatique d'un vol peut-être jusqu'à 80 fois supérieur à celui d'un voyage en train » (*figure 6*). Code Rouge ajoute que « les avions cargo, qui sont une part massive de l'e-commerce, ont un impact sur le climat 100 fois supérieur à celui des transports maritimes » (*figure 7*). Ainsi, Code Rouge fonde ses revendications sur de nombreux chiffres, renforçant la crédibilité de ses arguments. Le mouvement ajoute également que les aéroports sont construits sur des terres agricoles et participent à la disparition continue de zones naturelles, ce qui « nous rend vulnérables aux événements climatiques extrêmes, comme l'ont montré les inondations de 2021 » (*figure 8*).

Figure 3. Publication du 24 octobre : choix du secteur ciblé



coderoogood It is no secret to anyone that aviation is disastrous for the planet and people. 😞

The industry still benefits from numerous tax breaks and receives millions in subsidies. Belgium loses up to 700 million euros a year in taxes from aviation. 🙄💸

As a result, the industry continues to grow beyond planetary boundaries for the benefit of a lucky few. But it is the global majority of marginalised, financially vulnerable and racialised communities who pay the price. 😡

Will you take action with us for social and climate justice on 15-17 December? 🙌👉

👉 Find out more: <https://code-rouge.be/en/about-us/why-aviation/>

#PeopleNotFlights #SocialJustice #ClimateJustice
#Aviation #Activism

Figure 4. Publication du 7 novembre : choix du secteur ciblé



coderoougerood Once again, we have the inside scoop on a meeting between our politicians and the ultra-rich. 💎

Around 30 percent of global greenhouse gas emissions are linked to transport. We know the solutions: quality and accessible transport and local and sustainable economies, to name but a few. Instead, the aviation industry is the fastest growing transport industry and in Belgium alone it already receives 700 million in subsidies and tax breaks. The industry is even expected to triple in size by 2050, which means that the Paris target of 1.5°C will be missed. 🤔

How can that be social and climate justice? 🤔

Take action with us on the 15th to 17th of december
👉 <https://code-rouge.be/en/home/>

Figure 5. Publication du 25 octobre : choix du secteur ciblé



The aviation industry is already responsible for **2.5% of global carbon emissions**, as well as nitrous oxide, black carbon, vapour, particles and soot.

CODE
ROUGE-ROOD



Emissions from the aviation industry are expected **to triple by 2050**, which would mean failing to meet the Paris Agreement's 1.5°C target.

coderoougerood Every Wednesday we're going to present a crazy and outrageous number about the aviation industry. To show the need to start curbing and radically changing the aviation industry to put people and the planet first. 🌍

👤 This week we are highlighting how socially unjust aviation is. 1% of the population is responsible for half of all emissions from passenger flights. This, while 80% of humanity has never flown. 🤔

The science is crystal clear: emissions from the aviation industry are expected to triple by 2050, meaning we will not meet the Paris Agreement. 🤔

Are you fed up with this socially unjust and environmentally irresponsible industry and want to fight for your present and future? 🤔

👉 Then take action with us: <https://code-rouge.be/en/join-us/>

Figure 6. Publication du 2 novembre : choix du secteur ciblé



Figure 7. Publication du 8 novembre : choix du secteur ciblé



Figure 8. Publication du 23 novembre : choix du secteur ciblé



Ne pouvant pas révéler les cibles exactes de ses actions, Code Rouge a adopté d'autres stratégies de communication. L'organisation a publié quatre vidéos où deux personnes, déguisées en pilotes, font tourner une roue avec les noms de différents aéroports belges. À chaque arrêt de la flèche, elles fournissent des faits et des chiffres sur l'impact environnemental et la pollution associés à l'aéroport désigné. Ainsi, des critiques spécifiques ont été adressées aux aéroports de Zaventem, Courtrai, Anvers, Charleroi et Liège. Ces vidéos expliquent pourquoi ces aéroports pourraient être ciblés par les actions de Code Rouge contre l'aviation. Par exemple, dans la première vidéo, l'aéroport de Zaventem est critiqué pour le bruit et la pollution de l'air qu'il engendre et qui coûtent un milliard d'euros par an au système de soins de santé belge (figure 9). Cette stratégie communicationnelle reflète la culture du secret inhérente au milieu militant. Révéler ses cibles à l'avance compromettrait l'efficacité des actions de Code Rouge. Cependant, l'organisation doit fournir suffisamment d'informations pour susciter l'intérêt des activistes, justifier ses actions, encourager de nouvelles recrues à rejoindre ses rangs, et motiver les militants en expliquant clairement la cause pour laquelle ils se battent. En utilisant le format de la roue des cibles potentielles, Code Rouge démontre les

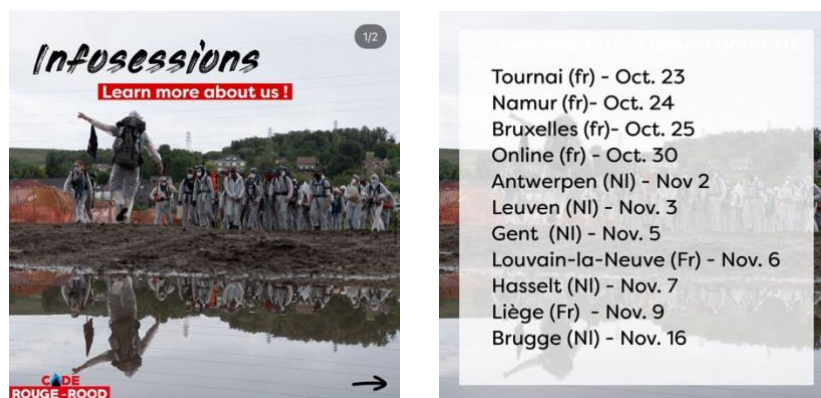
nombreuses injustices écologiques et sociales liées à l'aviation en Belgique. Ainsi, même sans connaître les cibles exactes, les militants comprennent l'importance de leur mobilisation et la raison de leur engagement, ce qui donne du sens à ce qu'ils font et les encourage à participer activement.

Figure 9. Publication du 5 novembre : l'aéroport de Zaventem, une cible potentielle (vidéo)



Le deuxième sujet abordé par Code Rouge dans ses publications Instagram en amont des actions concerne la préparation des activistes via des séances d'information et des formations. Ces publications fournissent les dates, lieux, objectifs et programmes de ces sessions. Les séances d'information permettent aux participants de découvrir ce qu'est Code Rouge, quels sont ses ambitions et modes opératoires, mais aussi de répondre à leurs questions (*exemple : figure 10*). Les formations, elle, consistent en des sessions gratuites pour enseigner les bases de l'action directe et non-violente, tout en facilitant les rencontres entre militants (*exemple : figure 11*). Une publication encourage d'ailleurs les activistes à participer à ces événements pour rencontrer d'autres militants, soulignant que plusieurs groupes affinitaires se sont formés grâce aux précédentes formations (*figure 12*).

Figure 10. Publication du 22 octobre : séances d'information



coderrougerood Code Rouge 3 is coming soon! In less than two months, we'll be taking action against aviation ✈️🔥

Want to join us but have a lot of questions?

👉 Come along to one of our info sessions! 😊

We'll take the time to introduce you to the Code Rouge-Rood Coalition, tell you about our goal and why we've chosen civil disobedience 🤝

It'll also be a chance to get to know each other and answer your questions! :raised_hands:

More info at: <https://code-rouge.be/events/> and in our facebook events

Figure 11. Publication du 6 novembre : formations



coderrougerood In just over a month, we'll be taking action against aviation #peoplenotflights ✈️🔥

Don't worry, we won't do this unprepared. We are organising action trainings that will teach you the essentials of non-violent, direct action while providing an opportunity to get to know each other. 🌱

⚠️ The trainings are free but registration is mandatory!!

👉 Register now on our website (link in bio)

Figure 12. Publication du 27 novembre : formations



coderrougerood 📢 Don't miss our latest info sessions! 📢 We're holding a session in Liège tonight and an online session (in French) tomorrow 😊

And don't forget to sign up for a training day to prepare for our December action! All our training sessions take place at weekends from 10am to 5pm. 😊

Don't know anyone who would like to take part in Code Rouge 3? Don't hesitate to come to our events to meet other activists! We highly encourage it to interact with others. Several affinity groups have formed following our previous training sessions! 🤝

👉 More info about our events on our website (link in bio).

Dans ses publications avant les actions, Code Rouge partage aussi des conseils avec les activistes. L'organisation leur recommande de rejoindre un canal télégramme pour obtenir plus d'informations (figure 13). Elle leur fournit une liste des affaires à emporter pour les actions, ainsi que ce qu'il faut laisser à la maison (figure 14). Code Rouge invite également les militants à faire le point avec leur binôme et groupe affinitaire (figure 15). De plus, le mouvement insiste sur la sécurité : « Nos actions ne mettront personne en danger et respecteront l'intégrité physique de chaque personne. » (figure 16) Il demande aux activistes de rester calmes, confiants, et de veiller les uns sur les autres (figure 16).

Figure 13. Publication du 1 décembre : conseils de Code Rouge



Figure 14. Publication du 2 décembre : conseils de Code Rouge



Figure 15. Publication du 11 décembre : conseils de Code Rouge



Figure 16. Publication du 15 décembre : conseils de Code Rouge



coderrougerood We are fully aware that airports are sensitive locations in terms of security.

Our actions are carefully designed in such a way that we can ensure the security of all people in and around the site of the action. Our actions will not endanger anyone, respect the physical integrity of every person and inform about the safety rules in the area of action that are linked to the presence of fossil fuels. We will remain calm, assertive and look out for each other. Although fossil infrastructures must be dismantled, we will not seek to cause irreversible damage to equipment or infrastructure.

Beaucoup de publications avant les actions se terminent par une phrase invitant les lecteurs à se joindre à la cause et à s'inscrire aux actions. On peut lire, entre autres : « Êtes-vous aussi fatigué d'entendre cela, alors que vous faites vous-mêmes des efforts pour diminuer votre empreinte carbone ? Rejoignez-nous. » (figure 17) Par ailleurs, la dernière photo de beaucoup de publications est une photo d'activistes, avec une écriture rouge indiquant : « Envie d'agir ? Rejoignez notre action pour demander des comptes à l'industrie de l'aviation le 16-17 décembre. » (exemple : figure 18)

Figure 17. Publication du 31 octobre : invitation à se joindre aux actions



coderrougerood A new report by @vliegerplein.burgerplatform and Transport and Environment once again reveals the recklessness and social injustice of the aviation industry. 🙄

It shows that more and more private jets are taking off at Antwerp Airport with extremely high emissions. Thereby, 6 out of 10 destinations are within a 500 km radius, with Cannes, Nice and Kortrijk as top destinations. 🤔

As if that wasn't crazy enough, this is done with the generous support of the Flemish government, which literally funds the private trips of the ultra-rich. 🤑👉

Are you also tired of hearing this, while you yourself make daily efforts to reduce your ecological footprint, apparently certain people do not care !?

Then join us in taking action on 15 to 17 December 🙌💚
👉 <https://code-rouge.be/nl/doe-mee/>

Figure 18. Publication du 16 novembre : invitation à se joindre aux actions



Malgré le secret entourant les cibles des actions de Code Rouge contre l'aviation, l'organisation a tout mis en œuvre pour préparer au mieux ses activistes, les rassurer et répondre à leurs questions. L'objectif visé semble avoir été de garantir que les militants se sentent encadrés, soutenus et protégés. D'ailleurs, les propos d'une activiste, repris dans un article de presse, illustrent bien ce sentiment de soutien : « Code Rouge ne nous laissera pas tomber, même si on est arrêté. »¹⁰¹ En outre, lors d'une séance d'information à laquelle j'ai assisté pour la prochaine action de Code Rouge, l'ambiance était très conviviale et bienveillante. Cela crée un sentiment d'accueil et d'intégration immédiate au groupe. Pendant cette séance, quelques personnes de Code Rouge ont partagé un maximum d'informations sans compromettre l'action, comme les différentes équipes travaillant en amont, leurs rôles et le processus de sélection pour éviter l'infiltration policière. Cette transparence, bien que limitée, aide à instaurer la confiance. De plus, Code Rouge partage également sur Instagram des images et informations sur des actions similaires menées dans d'autres pays, montrant qu'elles se déroulent bien et rassurant ainsi les militants, tout en soulignant leur appartenance à un mouvement global. La préparation des activistes inclut donc non seulement le partage d'informations et les formations, mais aussi le développement d'un sentiment d'appartenance à un groupe solidaire, soutenant et partageant les mêmes valeurs.

5.3.2. Pendant les actions

La moitié des publications émises par Code Rouge durant les actions concernent les violences policières et les arrestations massives qui ont eu lieu autour de l'aéroport d'Anvers. Beaucoup de photos et vidéos montrent en effet des scènes de brutalité policière dans le nord du pays : des policiers bloquant des militants dans un tunnel, en mettant d'autres au sol, ou encore poussant des activistes dans une rivière (*figures 19 et 20*). Une publication mentionne que la plupart des militants marchaient simplement dans les rues, ce qui est leur droit, mais ont été interpellés par la force, entraînant plus de 500 arrestations, y compris celle du Président de la Ligue des droits humains (*figures 19 et 21*). Selon Code Rouge, la police a utilisé du gaz poivré, saboté du matériel, blessé des activistes, dont certains ont dû être hospitalisés, et agressé des observateurs légaux (*exemple : figure 21*). D'après l'organisation, les militants ont donc été arrêtés massivement avant même de pouvoir faire quoi que ce soit (*figure 20*). Ils sont présentés comme pacifiques, en contraste avec la violence de la police. Cependant, Code Rouge a publié un mème humoristique, déclarant que certains activistes ont réussi à s'échapper des bus utilisés

¹⁰¹ Art. 37.

par la police pour les transporter jusqu'au commissariat (*figure 22*), ce qui ridiculise les forces de l'ordre et n'a pas été rapporté dans la presse. Ici, comme dans les articles, le lecteur comprend que l'intervention policière à Anvers a été proactive, empêchant les militants de se rendre à l'aéroport, comme en témoigne l'exemple suivant : « La police est dans le train pour arrêter un autre groupe d'activistes pacifiques. » (*figure 23*) Dans l'ensemble, les articles de presse sur l'action à Anvers et les publications se rejoignent, bien que ces dernières documentent plus en détail les violences policières.

Figure 19. Publication du 16 décembre : violences policières à Anvers



coderoougerood 🇺🇸 UPDATE: There is a massive police presence at the site of our activists. This is a serious violation of our freedom of expression. Most of these activists were walking in the streets, which is their right to do. Instead, the police used force and stopped them. Some activists were injured and many were arrested. Even the president of the League des Droits Humains was arrested.

Luckily we have the best activists in the world and those who can are still trying to reach the target! 💚👉

More updates will follow

Figure 20. Publication du 16 décembre : violences policières à Anvers (vidéo)



coderoougerood Today our activists faced a lot of police violence. Even before they had done anything and were in public places, the police started mass arrests. They used disproportionate force, beating some activists to the hospital, pepper-spraying many and arresting and assaulting legal observers.

Civil disobedience is a necessary tool in a democratic society to bring about positive change. The fact that it is now being criminalised is a frightening development. It's a shame that the police are taking time to arrest peaceful activists while the real criminals, the fossil fuel industry, can continue to pollute unchecked.

Figure 21. Publication du 16 décembre : déroulement de l'action à Liège et violences policières à Anvers



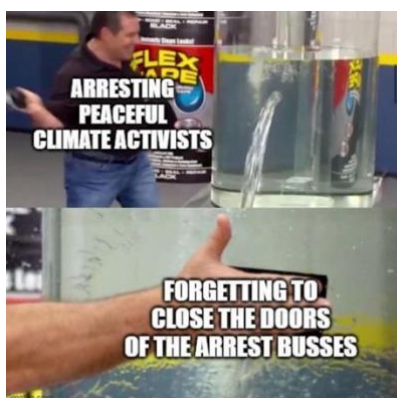
coderougerood Despite the massive arrests and disproportionate police violence in Antwerp, our activists in Liège have stood their ground and are now ready to block Liège airport. (Yes you've read this correctly, we planned 2 targets) 🔥🔥

The police have used pepper spray, sabotaged materials, injured activists of which some are in the hospital, arrested more than 500 activists, arrested and beaten legal observers (including the president of La Ligue des droits Humain). But we will not give up and will not allow our democratic rights to be silenced by disproportionate police violence. 😡

👉 Spread the word and share this post with your network

More updates coming soon

Figure 22. Publication du 17 décembre : incident des bus à Anvers



coderougerood Many police forces were deployed to arrest our peaceful activists in a brutal and disproportionate way.

Luckily we have the best activists in the world, and when they realised that the police hadn't locked the arrest buses, some of them managed to escape. 😂

Hats off to them! 🧢🧢🧢🧢

👉 (For those activists who still need support or space to be with others, the nest is still open, more info on telegram)

Figure 23. Publication du 16 décembre : intervention proactive de la police à Anvers (vidéo)



coderougerood 🚨 BREAKING! There is a massive police presence at the site of our activists. Bicycle tyres of peaceful activists have been deflated. Activists are not allowed to leave the building and police enters on the train to stop another group of peaceful activists. This is a disproportionate violation of freedom of expression. More updates coming soon.

Sur son compte Instagram, Code Rouge dénonce donc l'usage brutal et disproportionné de la force par la police à Anvers (*exemples : figures 20 et 22*), corroborant ce qui est rapporté dans les articles de presse. Le mouvement s'indigne que la police arrête des militants pacifiques tandis que l'industrie des combustibles fossiles continue de polluer sans contrôle (*figure 20*). L'organisation déclare aussi : « Nous ne baisserons pas les bras et ne laisserons pas nos droits démocratiques être réduits au silence. » (*figure 21*) Code Rouge exprime également sa fierté

envers ses activistes, en déclarant par exemple : « Heureusement, nous avons les meilleurs militants du monde et ceux qui le peuvent essaient toujours d'atteindre la cible. » (*figure 19*)

L'autre moitié des publications partagées sur Instagram par Code Rouge durant les actions est de nature différente et plus hétérogène. Certaines fournissaient des mises à jour régulières sur la situation à l'entrepôt d'Alibaba, permettant aux followers de suivre l'évolution sur le terrain en temps réel. L'organisation a notamment diffusé des photos (*figure 24*) et une vidéo (*figure 25*) des activistes ayant pris possession de l'espace devant l'entrepôt, où la situation semble beaucoup plus calme comparée à celle d'Anvers. Code Rouge a également publié une série de vidéos suivant l'infiltration des militants dans le hangar pendant la nuit. Sur la première vidéo, des activistes se munissent de palettes et de gros sacs présents à l'intérieur du hangar pour barricader l'entrée et/ou s'y attacher (*figure 26*). Dans la dernière, les militants sont regroupés au centre du hangar, assis et encerclés par des policiers qui les regardent sans bouger (*figure 27*). Une autre image des forces de l'ordre est donnée ici : des policiers calmes et plutôt passifs. Une vidéo publiée un peu après montre même des policiers faisant du toboggan à l'intérieur de l'entrepôt (*figure 28*). Toutefois, dans plusieurs publications, Code Rouge félicite les militants de Liège qui « ont tenu bon », malgré la violence policière disproportionnée à Anvers (*exemple : figure 21*). Dans une vidéo, les activistes bloquant Alibaba ont également exprimé leur solidarité à ceux arrêtés à Anvers. Ils affirment : « Nous sommes contre les arrestations illégales préventives. » (*figure 29*) De plus, l'organisation a partagé deux publications annonçant la fin de l'action à Liège et la présentant comme un succès, ce qui n'a pas été fait pour l'action à Anvers : « Les activistes de Code Rouge quittent l'aéroport de Liège, après une action réussie contre l'industrie aérienne. » (*figure 30*) Ainsi, les informations publiées sur Instagram concernant l'action à Liège correspondent à ce qui est rapporté dans les articles, rendant les deux types de contenu complémentaires.

Figure 24. Publication du 16 décembre : déroulement de l'action à Liège

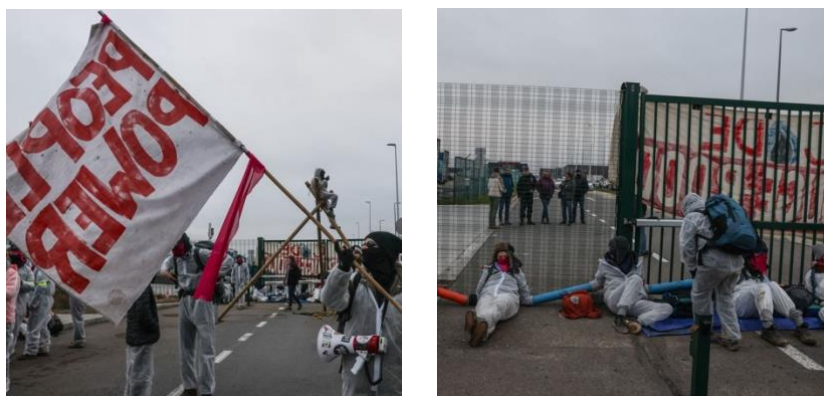


**Figure 25. Publication du 16 décembre :
activistes devant l'entrepôt d'Alibaba (vidéo)**

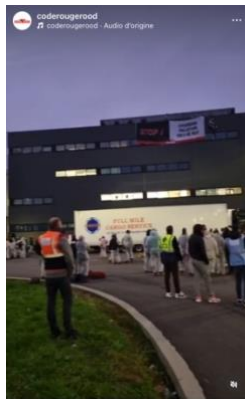


**Figure 26. Publication du 16 décembre :
activistes dans l'entrepôt d'Alibaba (vidéo)**



**Figure 27. Publication du 16 décembre :
activistes dans l'entrepôt d'Alibaba (vidéo)**



**Figure 28. Publication du 17 décembre : policiers
faisant du toboggan dans l'entrepôt (vidéo)**



**Figure 29. Publication du 17 décembre : soutien
aux activistes anversois (vidéo)**



**Figure 30. Publication du 17 décembre :
activistes quittant le site de l'aéroport de Liège
(vidéo)**



coderrougerood Code Red activists are leaving Liège Airport now, after a successful action against the oversubsidized aviation industry and mass consumption multinationals like Alibaba.

En plus des publications concernant le déroulement de l'action à Liège, Code Rouge a rappelé ses revendications et les raisons sous-jacentes au choix du secteur ciblé (*exemple : figure 24*). Plusieurs publications mentionnent aussi la manifestation légale organisée après les actions, invitant ceux qui le veulent à poursuivre la mobilisation (*exemple : figure 31*).

Figure 31. Publication du 17 décembre : déroulement de l'action à Liège



Bien que globalement tous les éléments importants soient présents dans les publications, Code Rouge a également diffusé de nombreuses stories durant les actions, permettant un suivi plus immédiat et plus complet des avancées des militants. Elles adoptent le même schéma communicationnel que les publications : elles présentent en premier lieu l'action à Anvers, sous le sigle des violences policières disproportionnées, puis elles s'attardent sur le déroulement de l'action à Liège. Cependant, les stories Instagram amènent de nouveaux éléments. Premièrement, les vidéos publiées en story offrent une meilleure compréhension de certains éléments qui, dans les publications, ne sont présentés que sous forme de photos. Par exemple, la publication montrant des activistes bloqués par la police dans un tunnel (*figure 19*) devient plus explicite grâce aux vidéos. Les followers peuvent ainsi voir clairement les policiers pousser violemment des militants (*figure 32*). Une autre story montre également une activiste blessée par les policiers dans le tunnel (*figure 33*). Ces images tendent à rendre l'incident plus choquant qu'en visualisant une simple photo. Deuxièmement, une vidéo en story montre quelques militants ayant réussi à entrer sur le territoire de l'aéroport d'Anvers, un aspect absent des images reprises dans les publications (*figure 34*). En outre, à Liège, des vidéos en story exposent une ambiance chaleureuse et conviviale parmi les activistes : ils dansent devant l'entrepôt (*figure 35*), scandent des slogans (*figure 36*) et font de la gymnastique (*figure 37*). Les évacuations des militants hors du hangar d'Alibaba ont également été filmées en story, ce qui n'a pas été fait dans les publications, illustrant la forte présence policière et les activistes traînés au sol, mais il n'y a aucun signe de coups portés (*figure 38*).

Figure 32. Story du 16 décembre : activistes violentés par la police dans un tunnel à Anvers (vidéo)

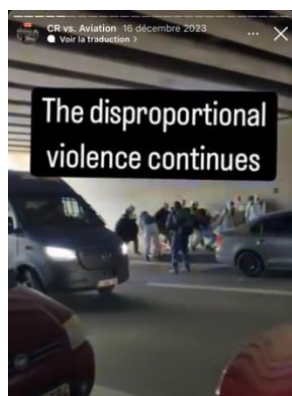


Figure 33. Story du 16 décembre : activiste blessée à Anvers (vidéo)



Figure 34. Story du 16 décembre : activistes sur le territoire de l'aéroport d'Anvers (vidéo)



Figure 35. Story du 16 décembre : activistes dansant devant l'entrepôt d'Alibaba



Figure 36. Story du 17 décembre : activistes après une nuit à l'aéroport de Liège



**Figure 37. Story du 17 décembre : activistes
faisant de la gymnastique le matin**



**Figure 38. Story du 16 décembre : policiers
évacuant les activistes hors de l'entrepôt
d'Alibaba**



5.3.3. Après les actions

La communication de Code Rouge s'est arrêtée de manière abrupte après les actions. Quelques publications ont été diffusées dans les jours qui ont suivi, récapitulant les actions menées, expliquant le choix du secteur ciblé, rappelant les revendications de Code Rouge, et dénonçant à nouveau les violences policières. Après cela, il n'y a plus eu aucune communication concernant les actions contre l'aviation jusqu'à la mi-février, moment où une publication a été diffusée, suivie de deux autres en mars et en avril. Il n'y a plus eu aucune story, pas de suivi sur les arrestations ou les violences, ni de nouvelles des activistes blessés. Cette communication disparue après les actions de Code Rouge ne contribue pas à maintenir l'attention sur celles-ci, bien que deux vidéos récapitulatives des actions et des violences policières aient obtenu une large audience, avec 95 000 vues pour la première et 15 000 pour la seconde.

Concernant les violences policières, une publication indique : « Au-delà des policiers qui ont clairement dépassé leurs limites, il s'agit d'un choix politique. Au lieu de rejeter cette violence, le bourgmestre d'Anvers, Bart De Wever, l'a félicitée. » (*figure 39*) Code Rouge a également publié une interview du Président de la Ligue des droits humains, qui était présent à Anvers en tant qu'observateur légal et filmait les violences. Celui-ci a expliqué qu'un policier lui a donné le choix suivant : effacer les vidéos ou être arrêté (*figure 40*). Cela met en danger la liberté d'expression, selon l'organisation.

Figure 39. Publication du 21 décembre : déclaration de Bart De Wever (vidéo)

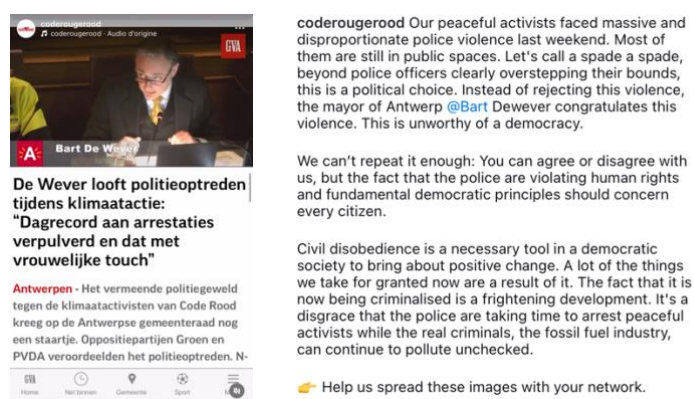
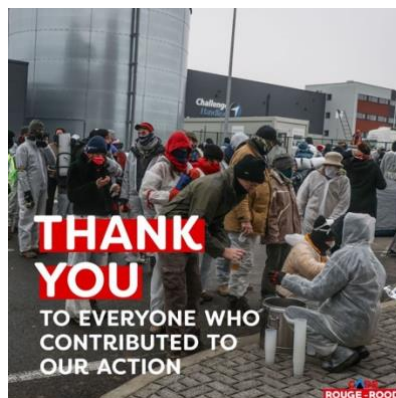


Figure 40. Publication du 16 décembre : interview du Président de la Ligue des droits humains (vidéo)



Une autre publication qui a suivi les actions avait pour but de remercier les activistes (figure 41). Code Rouge y souligne l'esprit de solidarité qui a régné et invite les militants à poursuivre le combat pour la justice sociale et climatique. Le mouvement ajoute : « Si vous avez besoin d'un soutien juridique ou psychologique, nous sommes là pour vous. » (figure 42) En effet, le militantisme exige des ressources mentales et physiques considérables, rendant crucial l'établissement d'un cadre bienveillant. Pour cette raison, lors de nombreuses actions de désobéissance civile, des espaces de parole sont ouverts et des réseaux de soutien mutuel sont créés. Les moments de joie et de partage sont également essentiels pour renforcer la solidarité et favoriser un sentiment d'appartenance au groupe (D'ortenzio, s.d.).

Figure 41. Publication du 19 décembre : remerciements



coderrougerood Without the support of everyone who contributed, our action wouldn't have been possible !! 🔥

So a big, big, big thank you to all the activists, all the people behind the screens, the logistics teams, the support team, the legal observers, the people who came to our legal demo, all the people who shared and liked our content online, and all the other people who contributed to the big success that this action was. 🙏

Together we can create a world where our government tackles climate emissions instead of peaceful activists. 🙏

Let's continue our fight for social and climate justice together! The people united will never be divided !! 🙏❤️

Figure 42. Publication du 18 décembre : fin des actions et mise à disposition de soutien pour les activistes



coderrougerood 🙏 Who shut shit down down ?? We shut shit down !!

What a weekend... With 1500 activists over the weekend we blocked the depots of Alibaba in Liège and despite the disproportionate police violence no private jets departed from Antwerp airport. We demand a radical U-turn in the aviation industry for social and climate justice. 🙏🔥

This includes a ban on private jets, an end to the subsidies for the aviation industry, and massive investment in sustainable public transport. 🙏❤️

Hopefully we'll see you soon for round four! 🙏

🙏 Read more about our demands at: <https://code-rouge.be/en/our-demands/>

PS: If you have any pictures or testimonies of police brutality, please do not hesitate to forward them. We will continue to monitor this closely because what happened this weekend is not worthy of a democracy. Also, if you need legal or psychosocial support, do not hesitate to contact us, we are here for you!

Plusieurs autres publications mettent en évidence les conséquences des actions contre l'aviation, à savoir qu'aucun jet privé n'a décollé de l'aéroport d'Anvers et que le blocage a duré plus de 24 heures à Liège (*exemple : figure 42*). Ces actions sont donc considérées comme une réussite par l'organisation. Deux publications post-actions ont également donné des suites de l'actualité des aéroports d'Anvers et de Liège. Code Rouge y annonce, entre autres, que le Conseil d'Etat a émis un avis négatif sur le permis d'environnement de l'aéroport de Liège, ce qui est considéré comme une victoire et comme un signe que l'activisme fonctionne (*figure 43*).

Figure 43. Publication du 11 avril : suites de l'actualité concernant l'aéroport de Liège



coderrougerood !! VICTORY 🙏🙏🙏🙏

In December, 1,500 activists took action against aviation at Antwerp airport and Alibaba's depots at Liège airport. 🔥

Now the Council of State has issued a negative opinion on the environmental permit for Liège airport. In human terms, this means that the airport may have to cease all operations. 🙏🙏

This is big news, because if their plans go ahead, emissions from Liège airport alone, mainly due to Alibaba, could exceed those of Wallonia by 2050, making climate targets unattainable. 🙏

Of course, a lot can happen and the aviation industry is huge, but let's take a moment to celebrate this victory. 🙏

Activism works! Power to the people! 🙏❤️

5.4. Analyse qualitative des entretiens

Lors de mes entretiens avec sept activistes ayant pris part aux actions de Code Rouge contre l'aviation, j'ai exploré plusieurs sujets principaux : les motivations des militants, le déroulé des actions de leurs points de vue, leurs opinions sur les violences policières, et leurs ressentis durant les actions.

5.4.1. Motivations des militants

La majorité des militants interrogés ont rejoint le mouvement parce que des proches déjà impliqués leur en ont parlé. Certains, comme Valentine et Diego, ont aussi été informés par les efforts de communication de Code Rouge, surtout sur les réseaux sociaux. Cela montre que les relations personnelles et la présence en ligne jouent un rôle crucial dans la mobilisation des activistes, ce qui renforce l'idée selon laquelle le sentiment d'appartenir à un groupe est important dans ce genre d'actions.

Les militants interviewés partagent des motivations similaires, ancrées dans une frustration face à l'inaction climatique et une conscience des enjeux liés à la transition. Pour beaucoup, participer à des actions de désobéissance civile est perçu comme le dernier recours après l'échec des marches pour le climat et des dispositifs institutionnels. Aurore et Valentine voient également dans l'action directe une manière d'apaiser leur éco-anxiété. Le fait d'être avec d'autres personnes partageant les mêmes valeurs et de vivre l'expérience militante a aussi joué un rôle dans l'engagement de Manon et Martin. Certains précisent avoir choisi spécifiquement Code Rouge parce qu'ils savaient qu'ils seraient bien encadrés et que leurs limites seraient respectées. Ensemble, ces activistes expriment donc un besoin urgent de changement et une volonté d'expérimenter des méthodes plus radicales pour répondre à la crise climatique, tout en ayant confiance en l'organisation avec laquelle ils s'engagent.

Les militants interrogés expriment des perspectives variées sur la désobéissance civile, mais s'accordent sur son importance dans la lutte climatique. Ils la voient comme un moyen de passer à l'action, de répondre à l'urgence, en pointant du doigt les grands projets écocidaires, en amenant le sujet dans l'espace public pour créer du débat et en espérant que celui-ci tranche en faveur de l'environnement. Toutefois, Diego et Martin pensent que de telles actions ont un impact plus significatif au sein du groupe d'activistes qu'en externe. Martin explique : « *Je pense que ça aide surtout au sein même du mouvement, ça fédère, ça ravive les troupes, ça fait*

circuler des idées. » Diego ajoute : « *C'est probablement les participants qui ont le plus appris de choses sur l'aviation.* » De plus, la majorité des militants rencontrés remettent en question l'impact de la désobéissance civile. Valentine affirme : « *On n'est qu'un grain de sable dans l'océan, ça ne va rien changer d'empêcher les avions de décoller pendant une journée.* » Martin, lui, a l'impression que la désobéissance civile polarise la société plus qu'elle ne l'unit et n'est donc pas convaincu qu'elle apporte une évolution positive. David va plus loin dans la réflexion : il considère la désobéissance civile comme obsolète puisqu'elle peut être assez bien prévue par « *la machine institutionnelle capitaliste* », signifiant que les policiers et les multinationales savent facilement y faire face. Il estime qu'elle doit être combinée à d'autres modes d'action, notamment le désarmement qui a un impact plus important. Ainsi, les témoignages mettent en lumière que la désobéissance civile est perçue comme un ultime recours que les activistes utilisent malgré leurs doutes quant à son efficacité, faute d'alternatives, presque par dépit. « *C'est quelque chose qu'on peut faire en plus* », souligne Manon.

L'idéal des militants interviewés est de déclencher un changement politique grâce à leurs actions mais, là aussi, la plupart restent dubitatifs. Aurore, Cédric et Martin estiment que les politiciens peuvent résoudre le problème environnemental, mais à condition d'un changement de système profond, de l'élection de dirigeants de gauche et réellement engagés, et/ou d'une pression citoyenne accrue. Valentine, elle, reconnaît leur capacité technique à apporter des solutions au réchauffement climatique, mais reste sceptique quant à leur volonté de le faire en raison de leurs priorités à court terme et d'intérêts capitalistes. Diego et Manon sont aussi pessimistes : ils ne pensent pas que l'avis des politiciens puisse évoluer drastiquement grâce à la désobéissance civile. Manon ajoute : « *Ils doivent se dire qu'on est une bande à part et qu'on ira vivre dans des roulottes et puis c'est bon.* » Cependant, les deux activistes admettent que les actions de désobéissance civile peuvent indirectement influencer la politique, en renforçant la confiance des politiciens engagés pour le climat et en influençant les choix de vote d'autres citoyens. David, lui, garde espoir, voyant de plus en plus de personnes, même issues « *de milieux presque bourgeois* », rejoindre les rangs militants.

Cette même incertitude se retrouve quant aux réactions que les actions de désobéissance civile peuvent susciter chez le grand public. Cédric et Manon pensent que cela dépend de la sensibilité de chacun vis-à-vis de l'urgence climatique. Selon Aurore, cibler des aéroports non touristiques était une bonne stratégie pour ne pas dégoûter le public : « *Il n'y a rien qui embête plus les gens que les écolos qui les empêchent de réaliser leurs petits trucs quotidiens.* » Martin insiste sur le fait qu'il « *est difficile, en tant que citoyen intégré dans un certain milieu social,*

de vraiment savoir ce qui se dit au sein du grand public ». En effet, Diego et lui ont tous deux l'impression que les actions ont provoqués des réactions assez positives, mais ils soulignent que leurs entourages sont composés de personnes partageant les mêmes intérêts et valeurs qu'eux. La majorité des personnes interrogées sont néanmoins déçues de la couverture médiatique des actions qui, selon eux, n'a pas été suffisante et s'est trop focalisée sur les violences. Manon déclare à ce propos : « *Tout le négatif a été un peu pointé du doigt. C'est comme si notre message de fond n'a pas été expliqué au public.* » David, lui, partage une autre opinion : « *Si le grand public n'a pas encore compris qu'on était en urgence climatique, on ne peut rien faire pour lui là. Faire prendre conscience, quand j'entends ça, j'hallucine.* »

5.4.2. Déroulé des actions

Les témoignages des activistes révèlent une approche bien structurée des actions de Code Rouge. Premièrement, il était vivement conseillé aux néo-activistes de suivre une formation sur la désobéissance civile en amont. Cette formation est aussi présentée par Aurore et Martin comme une façon de rencontrer d'autres militants et de créer un esprit de groupe basé sur la bienveillance et la camaraderie. Deuxièmement, les militants devaient s'inscrire à l'avance dans un *finger*, selon le niveau de risque qu'ils étaient prêts à prendre. Néanmoins, selon David, cela semble assez théorique : « *Dans le patatras de l'action, franchement, tu peux vite te retrouver devant le flic.* » Troisièmement, le matin des actions, des instructions spécifiques ont été données, incluant un rappel des consignes de sécurité, les rôles à remplir, les contacts d'urgence et les lieux de rassemblement mis à disposition des militants s'ils se font arrêter puis relâcher au milieu de la nuit. Cette organisation minutieuse permet de rassurer les activistes et de maximiser l'efficacité des actions, tout en minimisant les dangers.

Les militants interrogés ont tous souligné l'étrangeté de ne pas connaître les sites ciblés avant leur arrivée sur place. Le matin des actions, ils ont reçu un point de rendez-vous où ils se sont rendus pour un dernier briefing. Selon leur localisation, certains ont ensuite rejoint les sites des actions à pied, tandis que d'autres ont pris le train sans savoir à quel arrêt descendre jusqu'à ce qu'on leur en donne l'instruction. Manon résume : « *On est vraiment juste des pions.* » Cette situation était commune à tous, sauf David, qui transportait certains militants et disposait donc de plus d'informations. Cela met en évidence le caractère secret des actions, crucial pour éviter au maximum les arrestations préventives, et la compartimentation des informations, grâce à laquelle presque personne ne connaissait l'intégralité du déroulement des actions. David

confirme : « *Tu ne sais que ce que tu dois savoir [...] Tu poses des questions que sur ce que tu as le droit de savoir.* »

Après cette étape, similaire pour tous les activistes, les déroulés des actions à Liège et à Anvers ont été considérablement différents. À Liège, Diego rapporte que la police, présente à la gare, a effectué des arrestations préventives, un détail qui n'a pas été relayé par la presse ni par le compte Instagram de Code Rouge. Par la suite, les trois activistes interviewés ayant participé à l'action à Liège, Aurore, Diego et Cédric, ont indiqué avoir accédé au territoire de l'aéroport et s'installer devant l'entrepôt d'Alibaba sans difficulté, grâce à l'ouverture de la voie par un autre *finger* avant eux. Aurore précise également qu'il n'a jamais été question de se rendre sur le tarmac, contrairement aux affirmations de la presse : l'objectif était uniquement de bloquer le dépôt.

Les militants rencontrés qui ont été à Liège expliquent tous les trois que le groupe a été confronté à un dilemme de taille une fois sur place. Eux qui étaient jusque là restés devant l'entrepôt devaient choisir de rentrer ou non à l'intérieur de celui-ci. Cela permettrait de bloquer davantage le site, mais la police était pleine de menaces. Aurore raconte : « *La police a joué son petit jeu de manipulation psychologique, en nous disant que si on ne rentrait pas dans le hangar, elle nous laissait rester sur le parvis. [...] Mais que si on rentrait, [...] tout le monde serait arrêté.* » Puisque les décisions durant les actions sont supposées être prises au consensus, l'ensemble du *finger* devait être d'accord pour agir. La concertation a d'abord commencé au niveau des groupes affinitaires. Ensuite, un représentant de chaque groupe affinitaire est allé présenter l'opinion de son groupe au conseil du *finger*. Il en est ressorti que seul un groupe affinitaire, celui d'Aurore, ne voulait pas rentrer dans l'entrepôt, n'y voyant pas d'intérêt particulier pour l'action menée, mais seulement un moyen de provoquer une escalade avec la police. Pendant environ une heure et demie, il y a eu des allers retours entre discussions en groupes affinitaires et conseil du *finger*, afin de trouver un terrain d'entente. Aurore témoigne d'un manque de bienveillance dans le processus : « *Tout le monde essayait de convaincre notre groupe. [...] Certains disaient qu'on voulait juste embêter notre monde. [...] Ce n'était même plus de l'argumentation.* » Cédric ajoute : « *Une grosse pression a été mise sur ce groupe, je n'ai pas trouvé ça très cool.* » Il a finalement été décidé que ceux qui le voulaient pouvaient rentrer et griffonner sur les colis, et les autres pouvaient rester dehors. Cet épisode révèle les limites du fonctionnement horizontal par consensus que Code Rouge dit utiliser durant ses actions mais qui n'a pas été respecté, ce que Cédric et Aurore désapprouvent. Cette dernière

indique toutefois que ses limites personnelles ont toujours été respectées puisqu'elle n'a pas été forcée d'entrer dans l'entrepôt.

D'après les témoignages des militants à Liège, la police est en effet intervenue après qu'un groupe d'activistes ait pénétré dans l'entrepôt d'Alibaba, comme indiqué dans la presse. Cette intervention, qui a duré entre deux et trois heures, a été moins rapide que ne le laissaient présager les premières menaces de la police. Les forces de l'ordre ont encerclé les militants, qui s'étaient assis tous ensemble au centre du hangar, et ont tenté de négocier avec eux, avant de les évacuer un par un lorsqu'il est devenu évident qu'ils refuseraient de coopérer. À ce stade, des incidents de violences policières ont eu lieu. Cédric observe : « *Les policiers ont parfois été violents, mais cela n'a rien à voir avec les policiers d'Anvers. À Liège, ils étaient relativement calmes.* » Aurore confirme également que « *la plupart des policiers étaient sympathiques* ». Seul un petit groupe parmi ceux qui étaient dans l'entrepôt a été arrêté, dont Diego, qui précise : « *Nous ne savons pas si les arrestations étaient administratives ou judiciaires.* » Il semble donc que la confusion sur la nature des arrestations, observée dans certains articles de presse, soit également présente parmi les militants. Les autres activistes ont simplement été évacués de l'entrepôt et ont pu ensuite poursuivre l'action tranquillement devant celui-ci jusqu'à ce qu'ils quittent le site le lendemain.

A Anvers, le déroulé de l'action a été tout autre. Valentine, Manon et Diego ont vu beaucoup de policiers dès leur sortie du train, tandis que le *finger* de Martin a été arrêté par les forces de l'ordre dès qu'il a quitté son lieu de briefing. Ce dernier précise : « *Les policiers nous attendent déjà à la porte et nous disent que soit on reste à l'intérieur jusqu'à 8 heures du soir, soit on sort et on se fait tous arrêter.* » Les activistes ont décidé de sortir, ont été encerclés, puis embarqués un par un dans un bus, pour être transportés au commissariat, ce qui illustre une fois de plus la pro-activité de la police.

Valentine, Manon et Diego, eux, ont marché depuis la gare vers l'aéroport d'Anvers. Ils rapportent avoir été arrêtés à une centaine de mètres de la clôture de l'aéroport, lorsque la police les a piégés à un endroit où le passage était plus étroit. Valentine explique : « *La police nous a un peu menés vers un guet-apens. Ils ont bloqué les endroits où on voulait aller pour nous diriger vers un endroit où on s'est fait avoir.* » Les activistes interviewés précisent avoir été encerclés par les policiers qui les ont forcés à s'arrêter et à s'asseoir, parfois de manière violente. Valentine témoigne : « *Il y avait un climat de tension. [...] Je ne voyais pas ce qu'il se passait, mais je sentais bien dans leurs tons et dans leurs voix qu'ils étaient agressifs.* » S'en est suivi

un long moment au cours duquel les militants ont d'abord été fouillés un à un, puis mis dans des bus De Lijn que les forces de l'ordre avaient réquisitionnés pour l'occasion. Manon indique : « *On a attendu pendant des heures.* »

Les trois militants témoignent également avoir passé de longues heures dans ces bus à cause de la mauvaise organisation de la police, certains véhicules s'étant embourbés et d'autres ayant été conduits au mauvais commissariat. Tous décrivent une bonne ambiance à bord, où ils ont réussi à enlever les colsons qui leur servaient de menottes et rigolaient avec les policiers. A leur arrivée au commissariat, Manon raconte que tous les policiers ont quitté le bus dans lequel elle se trouvait. Les activistes ont alors saisi l'occasion : ils ont ouvert les portes grâce au bouton de secours et se sont enfuis en courant. Elle explique : « *On a tous eu le temps de sortir. [...] Je me suis dit qu'ils avaient fait exprès. Tu ne laisses pas un bus de personnes arrêtées sans surveillance.* » Cet incident n'est pas mentionné dans la presse. David ajoute : « *C'est dingue. J'ai presque vécu ça comme une sorte d'expérience d'immersion dans la mauvaise organisation de la police.* » Valentine, elle, a été arrêtée administrativement et a eu une amende, prise en charge par Code Rouge, tandis que la police s'est contentée de prendre des photos de Martin.

Malgré qu'ils n'aient pas pu atteindre le tarmac de l'aéroport anversoï, les militants rencontrés se disent contents de l'action. David explique : « *Quelles ont été nos performances ? Ça a été de mobiliser des effectifs de flics, de faire flipper ceux qui gèrent les aéroports, et de permettre à d'autres groupes de faire leur action.* »

5.4.3. Opinions sur les violences policières

Les témoignages des activistes indiquent que la police à Liège a été moins violente qu'à Anvers. Cédric explique cela par la politique locale : « *En Wallonie, il y a plus de partis de gauche ou de centre, et les flics sont un peu plus cool, plus proches de la population.* » David partage cet avis, tandis que Diego, quant à lui, pense que cela tient à la stratégie policière : « *À Liège, ils ont décidé de laisser faire les activistes. À Anvers, ils voulaient les arrêter le plus vite possible, quitte à être violents. [...] Ce sont juste des conséquences économiques, il n'y a pas de quoi avoir tellement peur.* » Malgré tout, à Liège, deux personnes ont été blessées par la police lorsque certains agents ont « *tiré de manière beaucoup plus sèche* » pour séparer les militants entremêlés dans l'entrepôt, d'après Aurore. À Anvers, les activistes interviewés décrivent une situation plus violente, avec l'utilisation de gaz poivré et des matraques, et des militants agressés et blessés. Les militants qualifient toute cette violence de gratuite,

inacceptable et intimidante. Martin proteste : « *Tant que la sécurité de personne n'est en danger, il n'y a aucune raison de frapper. C'est incompréhensible.* » Il ajoute que l'objectif de la police était de faire peur, ce qui le met mal à l'aise, car pour lui, la violence signifie : « *Ne reviens plus, sinon je te frapperai encore plus fort.* » Manon insiste sur le fait que les forces de l'ordre abusent de leurs droits puisqu'ils ne portaient pas leurs numéros de matricule, pourtant obligatoires. De plus, selon elle, « *le fait que la police ait négocié avec le Président de la Ligue des droits humains prouve qu'ils savent qu'ils font n'importe quoi* ».

Les activistes interrogés ont donc tous été marqués par les violences policières durant ces deux actions. Toutefois, la plupart estiment que seuls quelques policiers étaient problématiques, les autres étant corrects, voire même sympathiques. Aurore accuse les médias d'avoir orienté les actions autour des violences policières « *alors que dans la grande globalité, personne n'a eu de séquelles physiques* ». Aurore et Manon défendent la police, argumentant qu'il est difficile pour les forces de l'ordre de savoir à quoi s'attendre de la part des militants et qu'ils sont obligés de faire leur travail, même si cela ne justifie pas les violences excessives. Martin et Diego, en revanche, pensent que la police est suffisamment renseignée que pour savoir que les activistes sont pacifiques. Ils sont donc surpris de la réaction violente des forces de l'ordre. Néanmoins, ils précisent que ce n'est en rien comparable à la violence que subissent les activistes français. David explique : « *Ce n'est pas comme en France où [...] les flics ont une doctrine de provocation et d'être constamment en contact et en surnombre. Ça, ça provoque des accrochages. En Belgique, ce n'est pas du tout le cas.* » Selon lui, en Belgique, il y a une relative volonté de désescalade de la part des forces de l'ordre.

Les témoignages des militants mettent en doute les récits diffusés par la presse et le compte Instagram de Code Rouge. Bien que les violences policières soient inacceptables, elles ne semblent pas avoir été le point central des actions vécues par les militants interviewés. De plus, Diego précise que la réaction de certains militants est exagérée : « *Certains ont une perspective de détestation totale de la police. On ne peut pas mettre tout dans le même sac. Il faut remettre les choses à leur juste niveau de violence. Ce n'est pas juste une question de ressenti.* »

5.4.4. Ressentis

Tous les activistes interviewés ont bien vécu l'action à laquelle ils ont participé et certains se disent prêts à recommencer. Ils décrivent une ambiance conviviale et un puissant

sentiment de cohésion. Ils témoignent avoir vécu des émotions fortes et avoir pu discuter avec beaucoup de personnes partageant les mêmes valeurs qu'eux, ce qui était enrichissant. Plusieurs militants expliquent avoir pris un apéro, joué aux cartes, chanté, dansé, fait du yoga et regardé les étoiles durant les actions.

Aucun militant rencontré n'a déclaré avoir eu peur, bien que beaucoup disent avoir ressenti du stress et une poussée d'adrénaline. A Anvers, Manon évoque un moment impressionnant, quand les activistes ont été forcés de s'asseoir alors qu'ils étaient encerclés par des policiers qui avaient la matraque à la main. A Liège, Aurore relate également un événement particulièrement stressant selon elle : *« On venait d'arriver sur le parvis et on a dû bloquer l'entrée pendant qu'ils étaient en train d'ouvrir les portes. J'étais en première ligne et j'ai paniqué. »* En outre, plusieurs militants ajoutent qu'ils ont bien vécu les actions parce qu'ils n'ont subi aucune violence policière. Valentine témoigne : *« Je n'ose pas imaginer comment se sont senties les personnes qui étaient vraiment assises aux pieds des flics. »*

VI. DISCUSSION : CONTROVERSES PRINCIPALES

6.1. Une influence inévitable de la presse

A première vue, les articles rassemblés dans la revue de presse semblent relativement objectifs. En effet, dans l'ensemble, la presse rapporte tant le point de vue des activistes que celui de la police. Par exemple, d'un côté, les journalistes insistent sur l'illégalité des actes des militants et mettent en avant que certains ont commis des dégradations de matériel. Mais de l'autre, ils exposent également les violences policières et soulignent que le mouvement se proclame pacifique. Par ailleurs, la plupart du temps, les mots utilisés pour qualifier Code Rouge sont les suivants : « Code Rouge », « le mouvement », « l'organisation », « le collectif » et « le groupe ». Certains journalistes en parlent également sous les appellations « le groupe d'action national », « le mouvement de désobéissance civile », et un journaliste va même jusqu'à utiliser « le mouvement de radicalité écologiste ». Les personnes prenant part aux actions de Code Rouge sont principalement désignées comme « activistes », « militants » et « manifestants ». Parfois, ces appellations sont accompagnées des adjectifs « climatiques » ou « écologistes ». Elles sont également désignées par les termes « membres », « citoyens », « participants », « opposants » ou encore « occupants ». De plus, plusieurs journalistes les décrivent comme « extrémistes ». La police, elle, est désignée par les appellations « police », « policiers », « forces de l'ordre », « représentants de l'ordre », « force de sécurité », ou encore « agents ». Ces mots sont pour la plupart neutres, ce qui rend compte d'un certain désir d'objectivité de la part des journalistes, à l'exception de ceux qui parlent de « radicalité » ou d'« extrémisme » qui, eux, criminalisent les militants. La police, en revanche, n'est jamais désignée par des termes péjoratifs, ce qui suggère plus de retenue en ce qui concerne les mots utilisés à son égard.

Malgré l'objectivité relative apparente dans la revue de presse et bien que la recherche d'influence sur l'opinion publique puisse sembler plus évidente dans les discours de Code Rouge que dans les articles de presse à première vue, il est important de reconnaître que la presse elle aussi joue un rôle d'influence. En effet, premièrement, le contrat d'information médiatique se distingue par deux perspectives contradictoires qui se superposent en permanence : d'une part, l'objectif informatif qui repose sur une logique civique visant à informer le citoyen avec une garantie d'objectivité, et d'autre part, l'objectif de captation ou de suscitation émotionnelle qui vise à engager le spectateur en tant que consommateur d'informations. Cette seconde approche

favorise souvent la dramatisation de l'information. C'est le cas notamment dans la surmédiation des violences policières qui ont eu lieu durant les actions de Code Rouge, sur lesquelles je reviendrai plus tard. La mise en scène de l'information, bien qu'elle respecte certaines contraintes pour maintenir son apparence d'objectivité, ne parvient dès lors pas à garantir une objectivité absolue. Deuxièmement, l'objectivité est une représentation socio-discursive, construite et communément partagée. Pour être crédible, l'information médiatique doit correspondre à une représentation spécifique de l'objectivité partagée par le producteur et le récepteur. Cette représentation tend à dissimuler le processus de construction de l'information médiatique, afin de la présenter comme un reflet direct d'une réalité objective indépendante (Camus & Georget, 2003).

En examinant de plus près les articles de presse concernant les actions de Code Rouge contre l'aviation, il devient évident que l'objectivité indépendante n'existe pas. Cette réalité se manifeste à plusieurs niveaux. Premièrement, il existe des différences notables entre les articles wallons et flamands. Par exemple, les perceptions de l'action à Anvers varient en termes d'efficacité, de crédibilité et d'impact, les articles wallons la décrivant comme ayant abouti et les articles flamands affirmant qu'elle a été évitée. De plus, les articles wallons mettent beaucoup plus l'accent sur les objectifs et revendications de Code Rouge, ainsi que sur les raisons écologiques sous-jacentes aux actions. Une autre différence notable est que la presse wallonne cite abondamment les activistes et les déclarations officielles de Code Rouge, contrairement à la presse flamande qui y fait moins référence. Cependant, les articles des deux côtés linguistiques du pays citent la police et les autorités de manière équivalente. Donc, bien que globalement les articles présentent à la fois des aspects positifs et négatifs sur la police et les militants, un clivage est perceptible : les articles wallons tendent davantage à mettre en lumière les aspects positifs de Code Rouge et fournissent plus d'arguments en sa faveur, tandis que les articles flamands mettent un peu plus en avant les aspects critiques de la désobéissance civile et le bon travail de la police. En outre, certaines données relatives aux actions varient en fonction des sources sur lesquelles les articles se basent, qu'il s'agisse des déclarations de Code Rouge ou de la police. En somme, l'analyse détaillée des articles de presse révèle que l'objectivité totale est une illusion, influencée par diverses perspectives et choix éditoriaux, mais aussi par les sources privilégiées par la presse.

En effet, lors de la couverture d'un événement, le journaliste joue trois rôles fondamentaux : d'abord observateur des faits, puis interprète et enfin narrateur (Cornu, 1998).

Il peut dès lors être vu comme un conteur d'histoires qu'il construit lui-même, puisque raconter revient à faire des choix narratifs (Lits, 2019). Reuter détaille à ce sujet :

Rien n'est jamais dit ni raconté de manière neutre. Tout mot, tout énoncé correspond à un double choix fondateur : choix de ce qui est dit, choix de la façon de le dire. A ce titre, tout mot, tout énoncé, tout récit, est porteur de valeurs et d'intentions qui l'opposent potentiellement à d'autres mots, d'autres énoncés, d'autres récits. (Reuter cité dans Lits, 2019, p. 137)

Ces choix narratifs ne sont pas faits au hasard : la société influence directement le récit médiatique, puisque les médias sont intégrés à la réalité sociale qui nous entoure et nous façonne (Lits & Desterbecq, 2017). Le récit médiatique est donc influencé par le contexte culturel et historique, ainsi que par les dynamiques politiques et par les logiques professionnelles, incluant la hiérarchie interne, les critères d'excellence, les routines pratiques et interprétatives, etc. (Voirol, 2005 ; Ferron, 2019) A l'inverse, la manière dont le journaliste raconte les événements façonne la vision du monde qu'il propose au public et influence ainsi celui-ci (Lits & Desterbecq, 2017). En effet, c'est principalement par le biais du récit médiatique que les sociétés contemporaines s'auto-définissent et représentent leur espace social (Voirol, 2005). Ainsi, la société et le récit médiatique se co-construisent et s'alimentent l'un l'autre.

De plus, les choix narratifs sont également influencés par la gestion de la temporalité. Cette dernière entraîne un biais : la mise en récit implique la capture d'un événement s'étendant sur plusieurs heures, voire jours, qu'il faut comprendre, organiser et structurer en un article d'une centaine de lignes (Lits, 2019). Pour donner du sens et une chronologie aux faits, le journaliste crée une séquence narrative. Il transforme une simple succession d'événements en une relation de cause à effet, désignant certains faits comme étant la cause d'autres, ce qui lui confère un grand pouvoir explicatif (Dubied, 2004). En outre, selon les théories classiques du récit, les narrations se basent généralement sur une confrontation entre un protagoniste, ses adversaires et ses alliés, dans le cadre d'une quête spécifique. Les récits impliquant des conflits sont particulièrement efficaces, ce qui pousse les journalistes à privilégier des histoires conformes à ces structures narratives traditionnelles (Lits, 2019). C'est le cas dans le traitement médiatique des actions de Code Rouge contre l'aviation, qui sont présentées dans beaucoup d'articles comme un conflit entre les activistes et la police.

6.2. Les nombreuses implications du caractère secret des actions

L'analyse du compte Instagram de Code Rouge et les interviews mettent en évidence le secret qui entoure les actions de désobéissance civile du mouvement avant qu'elles n'aient lieu. Bien que cela soit étrange pour les activistes, la quasi-totalité d'entre eux ignore les cibles spécifiques des actions. Chacun ne sait que ce qu'il doit savoir, afin de ne pas compromettre l'efficacité des actions et de minimiser les arrestations préventives. Cette situation indéterminée, selon Dewey (1993), est source de trouble pour les militants. Ils doivent accepter de ne jamais détenir toutes les informations nécessaires pour comprendre pleinement leur situation (De Pietro, 2024). Les activistes que j'ai interrogés ont dû naviguer dans une incertitude constante, mais se disaient rassurés par le fait que les décisions durant les actions sont prises au consensus et par la possibilité de quitter leur action à tout moment entre le début du briefing et l'arrivée sur le lieu de l'action. Néanmoins, ces éléments présentent tous deux des limites. Celles du premier ont été démontrées lors du dilemme autour de l'infiltration de l'entrepôt d'Alibaba où le consensus n'a pas été respecté. Le second est limité par le temps restreint pour prendre des décisions sur place et le poids du collectif, qui rendent souvent difficile tout ajustement individuel du programme. Ainsi, agir en permanence selon ses principes individuels tout en soutenant le collectif semble complexe, surtout dans une situation où les individus ne disposent pas de l'intégralité des informations liées aux actions (De Pietro, 2024).

Cependant, le caractère confidentiel de nombreuses informations sur les actions n'enlève rien à l'importance de la préparation des activistes. En effet, les actions vont au-delà de la simple mise en scène d'opinions : elles consistent plutôt en un acte minutieusement organisé, de nature politique et communicationnel, pour lequel une préparation rigoureuse est essentielle (Mellon, 2021). Ainsi, en amont des actions, Code Rouge a cherché à partager un maximum d'informations avec les militants sans compromettre les actions, afin de les préparer, mais aussi pour susciter leur intérêt, les motiver et pour justifier ses actions. Puisque la désobéissance civile environnementale, par sa définition même, est nécessairement publique et revendiquée, elle intègre l'utilisation des réseaux sociaux pour atteindre ces objectifs (Fleury, 2015). L'organisation utilise les nouvelles technologies de communication pour exprimer sa subjectivité et ainsi donner une image d'elle-même qui ne dépend pas des médias de masse (Pleyers cité dans Dupont, 2013). Cependant, avoir ses propres médias a une portée limitée en

désobéissance civile, car l'objectif est de générer un débat public, tandis que ces plateformes tendent à restreindre l'information à un cercle étroit d'initiés (Hayes & Ollitrault, 2013).

L'importance de la préparation est soulignée par les formations à la désobéissance civile et à l'action non-violente, proposées par de nombreux mouvements de désobéissance civile (Mellon, 2021). Effectivement, intégrer une telle organisation nécessite non seulement de comprendre et d'incorporer son langage spécifique et ses principes, mais aussi de les appliquer dans des actions concrètes (Abajo-Sanchez, 2022). D'après Bourdieu (1985), ces formations agissent comme des « rites d'institution », non seulement en transmettant des savoirs et compétences, mais aussi en opérant une sélection sociale. Elles prennent une forme « scolaire », ce qui signifie que le mode de transmission des savoirs a des exigences similaires à celles de l'école : rester concentré pendant plusieurs heures, prendre des notes et participer activement (Seguy, 2020 ; Abajo-Sanchez, 2022). Cette tendance est corroborée par le fait que la majorité des participants dans la plupart des mouvements de désobéissance civile est jeune – la plupart étant encore étudiants – et provient de milieux socio-économiques privilégiés. Les individus les plus engagés dans des formes visibles de participation sont donc « les plus socialisés à l'engagement, les plus diplômés ou encore les plus intégrés socialement et économiquement » (Becquet & Goyette, 2014, p. 2). Cela correspond parfaitement aux caractéristiques de mon échantillon, prouvant ainsi sa représentativité. Ainsi, l'idée d'un mouvement de désobéissance civile ouvert à tous, comme le présente Code Rouge, reste une utopie car il tend à attirer principalement une élite culturelle et sociale, de par sa nature propre, mais également de par la manière dont il communique les informations (Abajo-Sanchez, 2022).

Par ailleurs, les formations visent également à diffuser l'esprit de Code Rouge qui peut, lui, être transmis malgré le secret entourant les actions (Abajo-Sanchez, 2022). Ce processus de socialisation militante a pour but de créer du lien entre activistes et de créer un véritable « esprit de corps », un sentiment de solidarité qui lie les membres au groupe (Bourdieu, 1985). En instaurant cet « esprit de corps », Code Rouge cherche à développer une identité collective, fondée sur une morale commune et l'identification d'un ennemi commun qui permettent de rallier les militants autour d'objectifs et de valeurs partagés (Abajo-Sanchez, 2022). L'importance du sentiment d'appartenance au groupe a été largement soulignée par les activistes dans les entretiens. Ils expliquent avoir eu des échanges intéressants et des moments de partage avec de nombreux militants aux mêmes valeurs qu'eux. Ainsi, ces moments et échanges permettent non seulement de créer un sentiment d'appartenance, mais aussi de renforcer la solidarité et l'engagement envers le groupe (Abajo-Sanchez, 2022). Code Rouge

semble également mettre un point d'honneur à ce que ses membres se sentent intégrés à une communauté unifiée, notamment grâce à l'ambiance conviviale et bienveillante lors des séances d'information et les formations. Mais aussi en partageant sur ses réseaux sociaux des images et informations sur des actions similaires menées à l'international, ce qui amplifie le sentiment d'appartenance à un groupe plus global. Ce sentiment d'appartenance peut aussi être renforcé par le soutien post-action que propose Code Rouge, bien que ce soutien soit en légère contradiction avec l'interruption soudaine de la communication de l'organisation sur Instagram quelques jours après les actions. Ainsi, le manque d'accès à des informations détaillées sur les actions, qui peut sembler déconcertant pour les activistes, peut être – en tout ou en partie – compensé par l'enrichissement des interactions personnelles et le sentiment d'appartenance à une communauté partageant les mêmes valeurs.

Le secret entourant les actions, au-delà de son impact sur la préparation des militants, a également influencé leur traitement médiatique. Ce traitement m'a souvent semblé superficiel et imprécis, probablement en raison du caractère fermé et secret des actions qui complique l'obtention d'informations détaillées. De plus, la rareté des descriptions précises pourrait s'expliquer par le fait que ces actions ne sont pas perçues comme centrales par la presse, se fondant parmi d'autres nouvelles de la journée. Ainsi, certains éléments relatés par les activistes ou publiés sur le compte Instagram de Code Rouge, comme l'évasion de militants arrêtés à Anvers alors qu'ils étaient dans des bus réquisitionnés par la police ou les arrestations préventives à Liège, n'ont pas été repris dans la presse. Ces négligences peuvent aussi être expliquées par le fait que, de nos jours, l'objectif principal de la presse est de couvrir en direct, voire d'anticiper les événements, contrairement aux récits médiatiques traditionnels qui se construisaient après les événements (Lits, 2019). Cette précipitation se traduit également par des contradictions dans la presse, par exemple dans le nombre d'arrestations rapportées ou la prétendue intention des activistes à Liège de se rendre sur le tarmac, ce qui n'est pas vrai. En somme, il y a des récits contradictoires selon les informations que chaque partie prenante a en sa possession, mais aussi selon le temps que chacune prend pour récolter et analyser ces informations.

6.3. La violence : une notion complexe et parfois sur-représentée

Pour commencer, il est essentiel de réfléchir à la notion de violence. La désobéissance civile environnementale est définie par Blanchard (2022) comme non-violente. Mais que signifie véritablement la « violence » ? La littérature scientifique ne parvient pas à un consensus

sur sa signification. D'un point de vue juridique, les actes sont classés en catégories pour distinguer les formes de violence, selon la gravité de leurs effets et leurs intentions initiales. Ainsi, le droit pénal utilise toutes sortes d'appellations pour les différencier, telles que « coups », « voies de fait », « violences » ou « violences légères ». Malgré ces multiples catégories, il ressort que la violence est considérée, selon l'approche juridique, comme toute atteinte à l'intégrité physique d'une personne. Dans cette optique, l'usage disproportionné de la force par les policiers est vu comme de la violence, nécessitant une condamnation par le Code pénal, tandis que les dégradations causées par les activistes ne peuvent pas être considérées comme de la violence. Cette définition juridique est controversée. En effet, en sciences sociales, la violence est définie différemment (Michaud, 2014). Moreall (cité dans Pelenc, 2016) la définit comme l'atteinte physique aux personnes et/ou à leurs possessions. Cette définition de la violence selon les sciences sociales doit toutefois être élargie en intégrant trois points clés. Premièrement, les formes de violences doivent être hiérarchisées : « La violence spontanée est préférable à la violence préméditée, la violence défensive à l'agression, et la violence des opprimés est plus compréhensible que celle des oppresseurs. » (Gandhi cité dans Pelenc, 2016, p. 23) Deuxièmement, la force employée contre une personne prend son caractère de violence uniquement par rapport à des normes historiques, culturelles, qu'elles soient institutionnelles, juridiques, sociales, religieuses, ou même personnelles selon la sensibilité de chacun. Enfin, il est essentiel de différencier les formes de violence, en tenant compte des outils et moyens employés pour les perpétrer (Michaud, 2014). De cette manière, du point de vue des sciences sociales, les coups infligés par les policiers, ainsi que l'utilisation de matraques et de gaz poivré, sont considérés comme bien plus graves que les dégradations matérielles commises par les militants. Mais ces dernières sont tout de même perçues comme de la violence puisqu'elles visent des possessions privées.

La définition même de la désobéissance civile mérite donc d'être réévaluée, surtout dans le contexte actuel où son utilisation est en constante augmentation (Boyer, 2024). D'après Celikates (2013), restreindre la désobéissance civile à une dimension purement symbolique et non-violente – bien qu'elle soit essentielle – est une erreur, puisque cela la réduirait à un simple appel moral destiné aux détenteurs du pouvoir et à une simple attaque des symboles du système capitaliste. Or, l'auteur doute que notre système politique soit susceptible d'être perturbé par une action purement symbolique. Pour cette raison, il soutient que pour que la désobéissance civile, en tant qu'acte politique, soit efficace et déploie sa puissance symbolique, elle doit intégrer une dimension de confrontation réelle. En effet, bien que la désobéissance civile soit

symbolique, elle cherche également à engendrer des répercussions politiques et juridiques concrètes. Ainsi, elle passe par des actions qui impliquent une véritable confrontation, telles que des blocages et des occupations, qui peuvent parfois inclure des formes de violence, à savoir la dégradation de biens privés. En somme, les actions de Code Rouge ne correspondent pas à la définition de la désobéissance civile non-violente donnée par Blanchard (2022). Néanmoins, elles ne correspondent pas non plus à la définition courante de la violence, qui fait référence à des comportements et des actions physiques impliquant l'usage de la force contre quelqu'un et entraînant des blessures (Michaud, 2014). Pour cette raison, au regard de la littérature scientifique et en gardant à l'esprit que la désobéissance civile telle que pratiquée par Code Rouge rentre théoriquement dans la catégorie des actes violents, les termes qui me paraissent les plus appropriés pour décrire les actions des militants de l'organisation sont « dégradations » et « confrontations ».

Ceci est d'autant plus pertinent que, dans la presse et sur le compte Instagram de Code Rouge, la violence de la police est présentée comme démesurée par rapport aux actes des militants. Les activistes y sont décrits comme pacifiques, en opposition à la réaction des forces de l'ordre. Les violences policières sont dépeintes de manière négative, surtout lorsqu'elles ciblent des individus déjà immobilisés ou détenus, ou lorsqu'elles entraînent des blessures graves. Ces affirmations sont soutenues par des photos et des vidéos, qui sont considérées comme des éléments de récit autonomes, c'est-à-dire qu'ils portent une signification propre. Alors qu'autrefois la narration des conflits sociaux reposait presque exclusivement sur la médiation journalistique, cette dernière est désormais seulement une composante parmi d'autres. De ce fait, il est difficile pour les journalistes de ne pas inclure ces photos et vidéos, ou de présenter un discours radicalement opposé à ces nouvelles sources d'information (Gunthert, 2020). Dans le cas de Code Rouge, de nombreuses images sont donc relayées tant dans la presse que sur les réseaux sociaux, jouant un rôle déterminant dans la preuve par l'image et dans la compréhension des événements. De plus, dans la presse, les actions de Code Rouge semblent être présentées de manière équilibrée, reflétant à la fois la perspective des militants et celle de la police. En revanche, pour les Gilets Jaunes en France, par exemple, les médias ont d'abord mis l'accent sur les dégradations causées par les militants, tandis que la médiatisation des violences policières a pris du temps à émerger (Gunthert, 2020).

Néanmoins, les violences policières prennent beaucoup plus de place dans les récits diffusés par la presse et sur le compte Instagram de Code Rouge que dans les interviews des militants. Pour ces derniers, les violences policières ne semblent pas avoir été le point central

de leurs actions, bien que certains reconnaissent que la situation a dû être différente pour ceux qui ont effectivement subi des violences. Bien que les activistes interrogés condamnent fermement les violences policières et que certains aient ressenti une certaine tension avec les forces de l'ordre, ils estiment que seuls quelques policiers ont été problématiques. Ils affirment tous avoir bien vécu leur action, ne pas avoir eu peur, et décrivent les policiers dans la grande majorité comme sympathiques. Cela n'a pas été présenté dans la presse ou sur les réseaux sociaux de Code Rouge, ce qui pose question et peut être expliqué notamment par la tendance des médias à dramatiser l'information pour capter l'attention et susciter l'émotion, et par la volonté d'influence de Code Rouge (Camus & Georget, 2003).

VII. CONCLUSION

En raison de la lenteur et de l'inefficacité des États et politiques publiques face à la crise climatique, de plus en plus de citoyens se tournent vers le militantisme et la désobéissance civile dans l'espoir de provoquer un changement et pour exprimer leur mécontentement. A travers cette recherche, j'ai voulu étudier la désobéissance civile sous l'angle communicationnel, un aspect encore peu exploré dans la littérature. Mon mémoire se concentre ainsi sur l'analyse et la comparaison des discours autour des actions de désobéissance civile contre l'aviation organisées par Code Rouge en décembre 2023, en examinant trois types d'acteurs : la presse, Code Rouge et les activistes de manière individuelle. Cette analyse est particulièrement intéressante car l'identité d'un mouvement social se construit à travers trois canaux : la communication émanant du mouvement lui-même, des médias et des participants. Une telle analyse croisée est une première dans la littérature, soulignant ainsi l'intérêt de cette recherche.

Pour ce faire, j'ai commencé par définir la désobéissance civile environnementale et donner ses caractéristiques. J'ai ensuite situé Code Rouge dans le paysage militant, soulignant son héritage de mouvements emblématiques comme Sea Shepherd, Greenpeace et Extinction Rebellion, tout en mettant en avant sa particularité d'utiliser la mobilisation des masses. J'ai également détaillé les revendications et modes d'action de Code Rouge, ainsi que la construction de son identité en tant que mouvement social. Je me suis ensuite attardée sur la méthodologie de la recherche qui se compose de quatre analyses différentes. La première consiste en une analyse quantitative des chiffres et des principaux aspects liés au contenu médiatique et à la communication de Code Rouge concernant les actions contre l'aviation. Les trois autres sont des analyses qualitatives des discours et de la communication issus de la presse, des réseaux sociaux de Code Rouge et des militants.

Il en ressort trois conclusions principales. Premièrement, bien que la presse apparaisse relativement objective dans son traitement des actions de Code Rouge, elle joue tout de même un rôle d'influence. Les différences entre les articles wallons et flamands, ainsi que l'utilisation de sources privilégiées par les journalistes, révèlent que l'objectivité est une illusion, une représentation socio-discursive construite et communément partagée. La présentation de la réalité par la presse est influencée par divers choix narratifs, eux-mêmes dépendants du contexte culturel, du contexte historique, des dynamiques politiques, des logiques professionnelles, et de la temporalité des événements telle que présentée par les journalistes. Ces derniers sont donc des conteurs d'histoires, influencés par la réalité sociale dans laquelle ils vivent et influençant

à leur tour le public en lui offrant une vision particulière du monde. Deuxièmement, le caractère secret des actions oblige les activistes de Code Rouge à naviguer dans une incertitude constante, sans pour autant diminuer l'importance de leur préparation. Celle-ci repose sur la diffusion d'un maximum d'informations aux militants, sans compromettre les actions, par le biais des réseaux sociaux, des séances d'information et des formations. Ces dernières, véritables « rites d'institution », visent non seulement à partager des savoirs et connaissances, mais opèrent également une certaine sélection sociale. Elles permettent de diffuser l'esprit de Code Rouge et de cultiver un sentiment de solidarité et d'appartenance au groupe, essentiel pour maintenir la motivation et l'engagement des militants. Par ailleurs, le caractère secret des actions influence le traitement médiatique, ce qui explique en partie les imprécisions et contradictions observées dans leur couverture médiatique. Enfin, bien que la notion de violence soit complexe, ce qui rend nécessaire une réévaluation de la définition même de la désobéissance civile, la littérature s'accorde sur le fait que les violences policières sont beaucoup plus graves que les dégradations commises par les activistes durant les actions, et qu'elles ne sont pas proportionnées à la réaction qu'ils auraient dû avoir compte tenu du comportement des militants. C'est pourquoi on les qualifie de « disproportionnées ». Ces violences disproportionnées sont présentées de manière très négative dans la presse et sur le compte Instagram de Code Rouge, où elles occupent une place très importante. Cependant, les militants eux-mêmes ne mettent pas autant l'accent sur ces violences, décrivant la plupart des policiers comme sympathiques. Cela suggère une différence de narration entre les récits de la presse et l'expérience des militants sur le terrain.

Pour enrichir davantage cette recherche, il serait pertinent d'entreprendre une étude similaire en France, en choisissant comme cas d'étude une organisation de désobéissance civile comparable à Code Rouge. En effet, plusieurs militants interviewés ont souligné de grandes différences entre le militantisme belge et français, notamment en ce qui concerne la répression policière et la couverture médiatique des actions. Une autre piste d'ouverture serait d'analyser une organisation pratiquant d'autres formes de militantisme, telles que le désarmement utilisé par Les Soulèvements de la Terre. Ces études comparatives pourraient offrir des perspectives précieuses sur les dynamiques variées entre discours et communication de la presse, d'organisations militantes et d'activistes, à travers différents types de militantisme, de contextes nationaux et d'approches stratégiques.

BIBLIOGRAPHIE

Abajo-Sanchez, C. (2022). Devenir activiste pour le climat : Formation à la désobéissance civile comme processus de socialisation chez des jeunes militants d'Extinction Rebellion à Paris. *Educação, Sociedade & Culturas*, (62). https://scholar.google.com/scholar?hl=fr&as_sdt=0%2C5&q=Abajo-Sanchez+devenir+activiste+pour+le+climat&btnG=

Amanatidis, G. (2023, septembre). *Lutte contre le changement climatique*. Parlement européen. Consulté le 11 février 2024 sur <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/72/lutte-contre-le-changement-climatique>

Banque européenne d'investissement. (2021, 29 octobre). *75% des Belges estiment se préoccuper plus de l'urgence climatique que ne le font les pouvoirs publics*. Consulté le 17 février 2024 sur <https://www.eib.org/fr/press/all/2021-369-75-van-de-belgen-meent-dat-zij-zich-meer-zorgen-maken-over-de-klimaatnoodtoestand-dan-de-belgische-regering>

Becquet, V., & Goyette, M. (2014). L'engagement des jeunes en difficulté. *Sociétés et jeunesses en difficulté*, (14), p. 2. <https://journals.openedition.org/sejed/7828>

Blanchard, M. (2022). *Désobéissance civile et protection de l'environnement*. [Thèse de doctorat, Nantes Université]. HAL theses. <https://theses.hal.science/tel-04013755/>

Bourdieu, P. (1985). Effet de champ et effet de corps. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 59, p. 73.

Boyer, P. (2024). La désobéissance civile dans l'objectif d'un mouvement de masse. *Alternatives non-violentes*, 1(210), pp. 34-37. <https://www.cairn.info/revue-alternatives-non-violentes-2024-1-page-34.htm>

Brunon, H. (2021). Extinction Rebellion : pratiques et motivations de l'activisme écologiste radical. *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Extinction-Rebellion-pratiques-et-motivations-de-l-activisme-ecologiste-radical.html>

Camus, O., & Georget, P. (2003). L'analyse des discours médiatiques. Dans C. Bonardi, P. Georget, C. Roland-Lévy & N. Roussiau (dirs.), *Psychologie sociale appliquée, tome 4* (pp. 233-252). In Press. <https://normandie-univ.hal.science/hal-02527111>

Cardon, D. (2010). *La démocratie Internet : promesses et limites*. Seuil.

Carion, F. (2007). Pour une approche communicationnelle des organisations de mouvement social. *Communication & organisation*, 1(31), pp. 64-77.

<https://journals.openedition.org/communicationorganisation/88>

Celikates, R. (2013). La désobéissance civile : entre non-violence et violence. *Rue Descartes*, 1(77), pp. 35-51. <https://www.cairn.info/revue-rue-descartes-2013-1-page-35.htm>

Cervera-Marzal, M., & Ollitrault, S. (2021). Non-violence et désobéissance civile dans les luttes actuelles. *Alternatives non-violentes*, 3(200), pp. 49-52.

https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=ANV_200_0049&download=1

Champagne, P. (1984). La manifestation. La production de l'événement politique. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 52-53, pp. 19-41. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1984_num_52_1_3329

Cornu, D. (1998). Journalisme et la vérité. *Autres temps*, (58), pp. 13-27.

https://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_1998_num_58_1_2041

De Pietro, C. (2024). Préparer l'inattendu. Des « actions disruptives » au prisme d'une ethnographie immersive. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 18(2).

<https://journals.openedition.org/rac/33437>

Dewey, J. (1993). *Logique : la théorie de l'enquête*. PUF.

Djemni-Wagner, S. (2021). Militantisme écologiste et désobéissance civile. *Etudes*, 5, pp. 55-65.

<https://www.cairn.info/revue-etudes-2021-5-page-55.htm>

Doherty, B., & Doyle, T. (2006). Beyond Borders: Transnational Politics, Social Movements and Modern Environmentalisms. *Environmental Politics*, 15(5), pp. 697-712.

https://www.researchgate.net/publication/237452454_Beyond_borders_Transnational_politics_social_movements_and_modern_environmentalisms

D'ortenzio, A. (s.d.). *Analyse 2023. Burn-out militant : une complicité collective*. Soralia.

<https://www.soralia.be/accueil/analyse-2023-burn-out-militant-une-complicite-collective/>

Dubied, A. (2004). *Les dits et les scènes du fait divers*. Librairie Droz. <https://www.cairn.info/les-dits-et-les-scenes-du-fait-divers--9782600008907.htm>

Dufour, P., & Goyer, R. (2009). Analyse de la transnationalisation de l'action collective. Proposition pour une géographie des solidarités transnationales. *Sociologie et sociétés*, 41(2), p. 113.

<https://www.erudit.org/fr/revues/socsoc/2009-v41-n2-socsoc3594/039261ar.pdf>

- Dupont, J. (2013). *La désobéissance civile : un vecteur de changement social ?* [Mémoire, UCLouvain]. Academia.
https://www.academia.edu/4366291/La_désobéissance_civile_un_vecteur_de_changement_social
- Encyclopédie Universalis France. (s.d.). *Désobéissance civile*. Consulté le 2 mars 2024 sur <https://www.universalis.fr/encyclopedie/desobeissance-civile/>
- Ferron, B. (2019, 4 décembre). *Mouvements sociaux : le jeu médiatique en vaut-il la chandelle ?* The conversation. Consulté le 8 août 2024 sur <https://theconversation.com/mouvements-sociaux-le-jeu-mediatique-en-vaut-il-la-chandelle-128139>
- Fleury, C. (2015). Formes anciennes et nouvelles de la désobéissance civile. *Pouvoirs*, 4(155), pp. 5-16. <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2015-4-page-5.htm>
- Gardner, P., Carvalho, T., & Valenstein, M. (2022). Spreading rebellion?: The rise of extinction rebellion chapters across the world. *Environmental Sociology*, 8(4), pp. 424-435.
<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/23251042.2022.2094995>
- Granjon, F. (2018). Mouvement sociaux, espaces publics et usages d'internet. *Pouvoirs*, 1(164), pp. 31-47. <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2018-1-page-31.htm>
- Gunthert, A. (2020). L'image virale comme preuve. Les vidéos des violences policières dans la crise des Gilets jaunes. *Communications*, 1(106), pp. 187-207. <https://www.cairn.info/revue-communications-2020-1-page-187.htm>
- Haeringer, N. (2023). Les Soulèvements de la Terre. Une remise en cause radicale du système agro-alimentaire. *Multitudes*, 3(92), pp. 118-121. <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2023-3-page-118.htm>
- Hayes, G., & Ollitrault, S. (2013). *La désobéissance civile*. Presses de Sciences Po.
- Intergovernmental panel on climate change. (2023). *Climate Change 2023. Synthesis Report*.
<https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle/>
- La Constitution belge. (s.d.). *Articles 7bis et 23*. Consulté le 22 février 2024 sur https://www.senate.be/doc/const_fr.html
- Leroy, A. (2023, 26 juin). *Évolution du mouvement et du discours environnemental dans la sphère médiatique depuis 1990*. [Diapositives].
https://scholar.google.com/scholar?hl=fr&as_sdt=0,5&q=Evolution+du+mouvement+et+du+discours+environnemental+dans+la+sphère+médiatique+depuis+1990&btnG=

Les Soulèvements de la Terre. (s.d.). *Lutter contre l'agro-industrie ?* Consulté le 20 mai 2024 sur <https://lessoulevementsdelaterre.org>

Lits, M. (2019). Focus 2. Récits médiatiques. Dans B. Lafon (dir.), *Médias et médiatisation. Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques* (pp. 137-144). PUG. <https://www.cairn.info/medias-et-mediatisation--9782706142802-page-137.htm>

Lits, M., & Desterbecq, J. (2017). *Du récit au récit médiatique* (2e édition). De Boeck Supérieur. <https://www.cairn.info/du-recit-au-recit-mediatique--9782807300309.htm>

Lolive, J. (2010). Mobilisations environnementales. Dans O. Coutard & J.-P. Lévy (dirs.), *Écologies urbaines* (pp. 276-302). Economica. https://www.researchgate.net/publication/281661035_Mobilisations_environnementales

Maerten, D. (2020). *Analyse des instruments applicables en matière de climat en Belgique : permettent-ils de faire face à l'urgence climatique ?* [Mémoire, UCLouvain]. Dial.mem. <https://dial.uclouvain.be/memoire/ucl/fr/object/thesis:27368>

Mellon, C. (2021). Jeunes et désobéissants. *Revue Projet*, 3(382), pp. 43-45. <https://www.cairn.info/revue-projet-2021-3-page-43.htm>

Michaud, Y. (2014). Définir la violence ? *Les Cahiers Dynamiques*, 2(60), pp. 30-36. <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-dynamiques-2014-2-page-30.htm>

Misonne, D. (2018). *Gouvernance belge en matière de climat. Rapport de synthèse*. Climat.be. <https://climat.be/politique-climatique/belge/nationale/gouvernance-climatique>

Mouillaud, M., & Tétu, J.-F. (1989). *Le Journal quotidien*. PUL.

Nascimento, E. A. (2017). Les mouvements sociaux dans les frontières signifiants du corps et du discours. *Revista DisSol – Discurso, Sociedade e Linguagem*, 4(5), pp. 26-41. <http://ojs.univas.edu.br/index.php/revistadissol/article/view/158>

Neveu, E. (1999). Médias, mouvements sociaux, espaces publics. *Réseaux*, 17(98), pp. 17-85. https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1999_num_17_98_2180

Neveu, E. (2010). Médias et protestation collective. Dans E. Agrikoliansky, I. Sommier & O. Fillieule (dirs.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (pp. 245-264). La Découverte. <https://www.cairn.info/penser-les-mouvements-sociaux--9782707156570-page-245.htm>

- Ollitrault, S. (2023, 5 octobre). *La désobéissance civile climatique : les États face à un nouveau défi démocratique*. The conversation. Consulté le 13 août 2024 sur <https://theconversation.com/la-desobeissance-civile-climatique-les-etats-face-a-un-nouveau-defi-democratique-214988>
- Pelenc, J. (2016). *La désobéissance civile pour (re)trouver le chemin de la démocratie*. Barricade. Consulté le 11 août 2024 sur <https://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/desobeissance-civile-retrouver-chemin-democratie>
- Perret, B. (2017). L'urgence climatique. *Sens-dessous*, 1(19), pp. 19-28. <https://www.cairn.info/revue-sens-dessous-2017-1-page-19.htm>
- Rui, S. (2016). Mouvements sociaux. Dans S. Paugam (dir.), *Les 100 mots de la sociologie* (pp.82-83). Que sais-je ? <https://journals.openedition.org/sociologie/3207>
- Salas, D. (2019). La cause environnementale. Droit, philosophie, arts. *Les Cahiers de la Justice*, 3(3), pp. 403-405. <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-la-justice-2019-3-page-403.htm>
- Scappaticci-Martin, A. (2019). Extinction rebellion appelle à la désobéissance civile de masse. *Alternatives non-violentes*, 3(192), pp. 16-20. <https://www.cairn.info/revue-alternatives-non-violentes-2019-3-page-16.htm>
- Scappaticci-Martin, A. (2020). Désobéir pour la justice sociale et climatique. *Alternatives non-violentes*, 3(196), pp. 26-28. <https://www.cairn.info/revue-alternatives-non-violentes-2020-3-page-26.htm>
- Seguy, J.-Y. (2020). *Forme scolaire et circulation des savoirs par J.Y Seguy*. Hypotheses. Consulté le 8 août 2024 sur <https://civovir.hypotheses.org/2426>
- Simões, H. M. (2021). *Action pour le climat en Belgique. Etat d'avancement*. Service de recherche du Parlement européen. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/690578/EPRS_BRI\(2021\)690578_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/690578/EPRS_BRI(2021)690578_FR.pdf)
- Stroobants, J.-P. (2023, 1 décembre). *La Belgique sanctionnée par la justice pour insuffisance de son action climatique*. LeMonde. Consulté le 2 mars 2024 sur https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/12/01/la-belgique-sanctionnee-par-la-justice-pour-insuffisance-de-son-action-climatique_6203415_3244.html
- Tshimanga, E. (2021, 23 juin). *Désobéissance civile : signe de maturité démocratique*. Justice & Paix. Consulté le 4 mars 2024 sur <https://www.justicepaix.be/desobeissance-civile-signe-de-maturite-democratique/>

Vallina-Rodriguez, N., Scellato, S., Haddadi, H., Forsell, C., Crowcroft, J., & Mascolo, C. (2012). *Los Twindignados : The Rise of the Indignados Movement on Twitter*. ResearchGate. Consulté le 18 juillet 2024 sur

https://www.researchgate.net/publication/260146233_Los_Twindignados_The_Rise_of_the_Indignados_Movement_on_Twitter

Van Laethem, M. (2012). *L'internet : de nouveaux modes d'action pour le mouvement environnemental ?* [Mémoire, Université Libre de Bruxelles]. ULB IGEAT. https://mem-envi.ulb.be/Memoires_en_pdf/MFE_11_12/MFE_Van_Laethem_11_12.pdf

Van Leeckwyck, R. (2016). La communication des mouvements sociaux : Alliance D19-20 et Tout autre chose. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 38(2323), pp. 5-50. <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2016-38-page-5.htm?contenu=article>

Voirol, O. (2005). Le travail normatif du narratif. Les enjeux de reconnaissance dans le récit médiatique. *Réseaux*, 4(132), pp. 51-71. <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2005-4-page-51.htm>

ANNEXES

Annexe n°1 : guide d'entretien

Thèmes	Questions principales	Relances
Général	Quel âge avez-vous ?	
Action de Code Rouge	Pourquoi avez-vous participé aux actions contre l'aviation ?	Comment avez-vous entendu parler de ces actions ?
	Pouvez-vous m'expliquer le déroulement de l'action à laquelle vous avez participé ?	Aviez-vous un rôle spécifique ? Comment se passe la répartition des rôles ?
	Comment avez-vous vécu cette action ?	Quelle était l'ambiance dans le groupe ? Avez-vous eu peur ?
	Avez-vous utilisé de techniques corporelles afin de retarder votre évacuation par les policiers ?	Avez-vous utilisé de violence ? Savez-vous comment Code Rouge se positionne quant à la violence ?
	Que pensez-vous de ce qui a été qualifié de « violences policières » pendant les actions ?	
Formations données par Code Rouge	Avez-vous participé à une formation sur la désobéissance civile donnée par Code Rouge ?	Que vous a-t-on expliqué ? Vous a-t-on expliqué les risques encourus en participant à de telles actions ?
	Quelles sont les valeurs et objectifs principaux de Code Rouge selon vous ?	
Désobéissance civile	Comment définiriez-vous la désobéissance civile environnementale ?	
	Quels objectifs poursuivez-vous en participant à une action de désobéissance civile environnementale ?	Pensez-vous que la désobéissance civile est nécessaire ? Si oui, pourquoi ? Croyez-vous en la capacité des politiques d'apporter des solutions concrètes au réchauffement climatique ? Êtes-vous prêt à être poursuivi en justice pour vos idées ?
	Selon vous, en quoi les actions de Code Rouge diffèrent des autres formes de protestation environnementale ?	Quels sont les avantages et inconvénients des actions du mouvement Code Rouge ?
Réactions du public/des politiques	Selon vous, quelles réactions les actions de Code Rouge suscitent-elles chez le « grand public » ? Et chez les politiciens ?	Selon vous, dans quelle mesure ces actions suscitent-elles des débats et des discussions dans la société ?

Annexe n° 2 : articles issus de la presse wallonne

n°	Auteur	Titre	Journal	Date
1	R. Meulders	« Soyez prêts à être arrêtés », « amenez de la superglue extra-forte » : que préparent les activistes de Code Rouge contre les aéroports belges ?	La Libre	11/12/2023 9h00
2	L. Gochel	Liege Airport ciblé par l'opération « Code Rouge » ce week-end : on craint que les manifestants ne se collent à la piste.	Sudinfo	13/12/2023 20h00
3	E. Legrand	« Nous nous attendons à des intrusions » : les aéroports belges « pris en otage » par des activistes climatiques ce week-end ?	Le Vif	14/12/2023 16h45
4	C. Desorbay	Les aéroports redoutent un blocage par les activistes de Code Rouge : « Nous ne visons pas les citoyens normaux mais le 1% qui utilise beaucoup l'avion ».	L'Avenir	15/12/2023 8h00

5	La Rédaction	Des activistes ont mené des actions contre l'industrie de l'aviation en Belgique : 200 personnes évacuées de l'entrepôt d'Alibaba.	RTL	16/12/2023 10h21
6	La Rédaction	Le président de la Ligue des droits humains arrêté lors d'une action du mouvement Code Rouge.	La Libre	16/12/2023 16h16
7	La Rédaction	Violentes confrontations entre forces de l'ordre et militants à Anvers et à Liège : « certains sont à l'hôpital » (VIDEOS).	DH	16/12/2023 16h16
8	La Rédaction	Environ 350 activistes ont été interpellés à Anvers, 600 autres mènent une action à l'aéroport de Liège (photos et vidéo).	L'Avenir	16/12/2023 16h28
9	M. de Valensart	Quelque 350 activistes du climat interpellés à l'aéroport d'Anvers, des militants bloquent l'entrepôt d'Alibaba à Liège.	7sur7	16/12/2023 17h05
10	Agence Belga	Des activistes de Code Rouge délogés de l'aéroport de Liège : 70 arrestations recensées.	L'Echo	16/12/2023 17h26
11	La Rédaction	Des centaines d'activistes arrêtés lors d'une action du mouvement Code Rouge à Liège et Anvers.	DH	16/12/2023 17h27
12	La Rédaction	Les derniers activistes de Code Rouge quittent l'aéroport de Liège : des évacuations violentes cette nuit, 62 arrestations.	La Libre	16/12/2023 17h38
13	La Rédaction	Les derniers activistes de Code Rouge quittent l'aéroport de Liège : des évacuations violentes cette nuit, 62 arrestations.	DH	16/12/2023 17h38
14	J.-M. Crespin	Les activistes de Code Rouge mènent une action à l'aéroport de Liège. « Ils sont montés sur le toit et ont déployé une banderole » (Photos).	DH	16/12/2023 18h46
15	Agence Belga	Six-cents activistes bloquent le géant Alibaba lors d'une action à l'aéroport de Liège (2).	RTL	16/12/2023 18h47
16	G. Durand	Les activistes de Code Rouge s'en prennent au secteur aérien : « Il faut continuer à mettre la pression sur les politiques ».	Le Soir	16/12/2023 18h53
17	J.-M. Crespin	Les activistes de Code Rouge mènent une action à l'aéroport de Liège. « Ils sont montés sur le toit et ont déployé une banderole » (Photos).	L'Avenir	16/12/2023 19h16
18	La Rédaction	Les activistes de Code Rouge ont mené des actions dans les aéroports de Liège et Anvers.	RTBF	16/12/2023 19h23
19	G. G.	Des activistes radicaux de Code Rouge évacués par la police à Liège Airport : ils ont pénétré dans les entrepôts d'Alibaba, détérioré des colis et s'y sont attachés.	Sudinfo	17/12/2023 8h37
20	J.-M. Crespin	Des activistes de Code Rouge évacués de l'aéroport de Liège : « Nous sommes traités comme des criminels » (Photos et vidéos).	DH	17/12/2023 9h10
21	Agence Belga	350 arrestations d'activistes du climat à Anvers, l'aéroport de Liège un temps bloqué.	Moustique	17/12/2023 9h10
22	Agence Belga	Des activistes ont mené des actions contre l'industrie de l'aviation en Belgique : une soixantaine d'arrestations sur le site d'Alibaba.	RTL	17/12/2023 10h41
23	J.-M. Crespin	Les derniers activistes de Code Rouge ont quitté l'aéroport de Liège : 62 arrestations pour dégradation !	DH	17/12/2023 11h00
24	Agence Belga	Des activistes de Code Rouge délogés de l'aéroport de Liège : 70 arrestations recensées.	RTL	17/12/2023 11h07
25	Agence Belga	Des activistes de Code Rouge délogés de l'aéroport de Liège : 62 arrestations judiciaires recensés.	L'Avenir	17/12/2023 11h09
26	La Rédaction	Des activistes pour le climat délogés de l'aéroport de Liège, 70 arrestations recensées.	7sur7	17/12/2023 11h20

27	J.-M. Crespín	Opération Code Rouge à l'aéroport de Liège : « Liège Airport se réserve le droit de déposer plainte en fonction des dommages causés ».	DH	17/12/2023 12h58
28	M. Allo	Les activistes de Code Rouge ont quitté l'aéroport de Liège après une nuit d'occupation et 62 arrestations.	RTBF	17/12/2023 13h04
29	Agence Belga	Action Code Rouge à l'aéroport de Liège : le CEO dénonce des dégradations « importantes ».	La Libre	17/12/2023 13h36
30	Agence Belga	Action Code Rouge à l'aéroport de Liège : des dégradations matérielles « importantes ».	DH	17/12/2023 13h54
31	La Rédaction	Les activistes de Code Rouge ont quitté l'aéroport de Liège.	7sur7	17/12/2023 14h00
32	Agence Belga	Les activistes de Code Rouge quittent l'aéroport de Liège.	RTL	17/12/2023 14h09
33	Agence Belga	Les activistes de Code Rouge quittent l'aéroport de Liège.	DH	17/12/2023 14h14
34	J.-M. Crespín	200 manifestants devant l'aéroport de Liège en soutien à l'opération Code Rouge.	DH	17/12/2023 16h35
35	La Rédaction	Une manifestation à Bierset en clôture de l'action « Code Rouge » à Liège Airport.	7sur7	17/12/2023 18h18
36	Agence Belga	Une manifestation à Bierset en clôture de l'action « Code Rouge » à Liège Airport.	L'Avenir	17/12/2023 19h03
37	E. Van den Bosch	Au cœur de l'opération Code Rouge chez Alibaba à Liège : « Je suis terrifié. Mais j'ai encore plus peur de l'inaction face au dérèglement climatique ».	La Libre	17/12/2023 19h21
38	Agence Belga	Nouveau bilan de 535 activistes de Code Rouge arrêtés samedi près de l'aéroport de Deurne.	La Libre	17/12/2023 20h24
39	L. Gochel	Les 63 activistes de Code Rouge libérés en attendant une évaluation des dégâts au hall d'Alibaba et à Liège Airport.	Sudinfo	18/12/2023 17h51
40	La Rédaction	Action « Code Rouge » à Liège Airport : une femme avec le bras cassé et 62 personnes arrêtées.	Today in Liege	18/12/2023
41	E. Van den Bosch	Bras cassés, spray au poivre dans les yeux, absence d'assistance médicale : les activistes de Code Rouge déposent plainte auprès du Comité P.	La Libre	21/12/2023 17h59
42	E. Van den Bosch	Au cœur de l'action de Code Rouge à l'aéroport de Liège : « C'est trop mou, trop lent. Je voulais faire beaucoup plus ».	Moustique	22/12/2023 7h47

Annexe n° 3 : articles issus de la presse flamande

n°	Auteur	Titre	Journal	Date
43	K. Baumers	Een bril, superlijm, genoeg eten en wc-papier : bezorgdheid om geheime plannen van klimaatactivisten op Brussels Airport.	Nieuwsblad	9/12/2023 3h00
44	L. Torck, J. Stassijns & J. Taelman	350 klimaatactivisten gearresteerd na bestorming luchthaven Deurne, 50 mensen konden op tarmac geraken.	Nieuwsblad	16/12/2023 15h04
45	Redactie	350 actievoerders van Code Rood gearresteerd aan de luchthaven van Deurne.	De Morgen	16/12/2023 18h40
46	L. Torck & J. Stassijns	350 klimaatactivisten gearresteerd na bestorming luchthaven Deurne, 50 mensen konden op tarmac geraken.	De Standaard	16/12/2023 19h01
47	Redactie	Bussen met gearresteerde klimaatactivisten rijden zich vast in de modder aan Antwerp Airport en moeten getakeld worden.	Nieuwsblad	16/12/2023 19h08

48	Redactie	Bussen met gearresteerde klimaatactivisten rijden zich vast in de modder aan Antwerp Airport en moeten getakeld worden.	Gazet van Antwerp	16/12/2023 19h08
49	D. Baert & T. Santens	Politie pakt 350 klimaatactivisten op bij actie aan luchthaven Deurne, in Luik blokkeren activisten depot van Alibaba nog steeds.	VRT	16/12/2023 19h25
50	L. Torck, J. Stassijns & J. Taelman	350 klimaatactivisten gearresteerd na bestorming luchthaven Deurne, 50 mensen konden op tarmac geraken.	Gazet van Antwerp	16/12/2023 19h37
51	Redactie	Het 'geheime plan' was om luchthaven van Deurne vanuit alle hoeken te bestormen. « Geschrokken van hardhandige politieoptreden ».	Gazet van Antwerp	16/12/2023 20h34
52	P. Lefelon	350 activisten Code Rood en parlementslied Groen gearresteerd aan luchthaven van Deurne.	Het Laatste Nieuws	17/12/2023 2h46
53	P. Lefelon	350 activisten Code Rood en parlementslied Groen gearresteerd aan luchthaven van Deurne.	PZC	17/12/2023 2h46
54	Agentschap Belga	350 arrestaties bij actie aan luchthaven Deurne.	Knack	17/12/2023 3h39
55	K. Vandemaele	Onze man volgt een cursus burgerlijke ongehoorzaamheid bij Code Rood, de organisatie die dit weekend actie voert tegen de luchtvaartsector.	De Zondag	17/12/2023 3h45
56	Agentschap Belga	Parlementslied Groen opgepakt bij klimaatactie 'Code Rood' in Deurne.	Nieuwsblad	17/12/2023 7h05
57	Redactie	Groen-parlementslied opgepakt bij klimaatactie in Deurne, partij stelt zich vragen bij « gewelddadig en buitensporig optreden » van politie.	Het Laatste Nieuws	17/12/2023 8h28
58	Redactie	Klimaatactivisten blokkeren nog altijd depot van Alibaba in Luik, 200 mensen 'met geweld' weggehaald door politie.	De Morgen	17/12/2023 9h09
59	E. Maerevoet	Blokkade van terrein Alibaba in Luik door klimaatactivisten Code Rood is afgelopen.	VRT	17/12/2023 13h12
60	Agentschap Belga	62 gerechtelijke aanhoudingen bij bezettingsactie van Code Rood op luchthaven van Luik.	Nieuwsblad	17/12/2023 13h31
61	Redactie	Klimaatactivisten hebben terrein van Alibaba in Luik verlaten.	De Standaard	17/12/2023 13h45
62	Redactie	Opnieuw actie van Code Rood tegen luchthaven Deurne : « Wij gaan door met de strijd ».	Gazet van Antwerp	17/12/2023 15h37
63	L. Ceuppens	Opnieuw actie van klimaatactivisten Code Rood in Antwerpen, dit keer toegestane manifestatie.	VRT	17/12/2023 15h43
64	Redactie	Code Rood in Deurne Zuid.	De Standaard	17/12/2023 17h11
65	Redactie	« Mensen zijn gewurgd » : 250-tal klimaatactivisten blokkeren tijdlang terrein van Alibaba, politie beschuldigd van « buitensporig geweld ».	Het Laatste Nieuws	17/12/2023 17h42
66	Agentschap Belga	Klimaatactivisten betogen tegen privéjetverkeer op luchthaven van Deurne.	Nieuwsblad	17/12/2023 17h48
67	E. De Leebeeck	Wie zijn de klimaatrebellen van 'Code Rood' ? En welke plannen hebben ze nog ? « Illegale dingen doen, dat werkt het beste ».	Het Laatste Nieuws	17/12/2023 18h10
68	Agentschap Belga	Niet 350, maar wel 535 klimaatactivisten gearresteerd in omgeving van luchthaven Deurne op zaterdag, meldt politie.	Nieuwsblad	17/12/2023 19h36
69	Redactie	Het 'geheime plan' was om luchthaven vanuit alle hoeken te bestormen : 'Geschrokken van hardhandige politieoptreden'.	De Standaard	17/12/2023 20h07

70	Redactie	Code Rood deelt beelden die « hardhandig politieoptreden » moeten aantonen tijdens bestorming luchthaven.	Gazet van Antwerpen	17/12/2023 22h44
71	Redactie	Clamas parlamentslid Groen opgepakt bij actie 'Code Rood'.	P Magazine	17/12/2023
72	E. De Leebeeck	Wie zijn de klimatrebellen van Code Rood ? 'Illegale dingen doen, dat werkt het beste'.	De Morgen	18/12/2023 3h00
73	Redactie	Code Rood demonstreert voor gemeenteraad aan stadhuis om « politiegeweld » tijdens actie op luchthaven aan te kaarten.	Gazet van Antwerpen	18/12/2023 17h32
74	W. Mouton	Onder een brug ergens in Antwerpen.	Apache	18/12/2023
75	L. Lefèvre	Klimaatactivisten dienen klacht in bij Comité P vanwege politiegeweld.	VRT	21/12/2023 16h38
76	C. Meeussen	Klimaatgroep klaagt bij Comité P buitensporig politiegeweld aan : « We werden bijeen gemept voor we iets konden zeggen ».	De Standaard	21/12/2023 21h48

Annexe n° 4 : articles issus de la presse étrangère et internationale

n°	Auteur	Titre	Pays	Journal	Date
77	Rédaction Belgique	Belgique : Action Code Rouge de désobéissance civile aux jets privés à Ostende.	Belgique	Pressenza	11/12/2023
78	J. Ricci	Des militants écologistes prévoient des actions dans les aéroports belges entre le 15 et le 17 décembre.	France	Air Journal	12/12/2023 8h00
79	Agence France-Presse	Activists block Belgian Alibaba hub, private jets.	France	France 24	16/12/2023 17h53
80	Agence France-Presse	Belgique : action de militants écologistes contre un centre logistique et un aéroport.	France	La Provence	16/12/2023 18h44
81	Agence France-Presse	Des militants écologistes bloquent un centre logistique d'Alibaba et un aéroport de jets privés en Belgique.	France	Sud Ouest	16/12/2023 19h21
82	Redactie	Tientallen klimaatactivisten bestormen luchthaven van Antwerpen.	Pays-Bas	NU	16/12/2023 21h19
83	Agence France-Presse	Belgique : Action de militants écologistes contre un centre logistique et un aéroport.	France	20 minutes	16/12/2023 22h41
84	Agence France-Presse	Activists Block Belgian Alibaba Hub, Private Jets.	France	Barron's	16/12/2023
85	Redactie	Politie België arresteert klimaatactivisten op luchthaven Luik.	Pays-Bas	Luchtvaart Nieuws	17/12/2023 13h13
86	/	Bélgica : activistas bloquean aeropuertos de Lieja y Amberes.	Allemagne	Deutsche Welle	17/12/2023
87	Agence France-Presse	Activists block Belgian Alibaba hub, private jets.	France	RTL Today	19/12/2023 5h00

Résumé : Dans un contexte marqué par l'augmentation de l'utilisation de la désobéissance civile par les militants climatiques, cette recherche explore la manière dont celle-ci est présentée et discutée. Ce mémoire prend comme étude de cas les actions menées par Code Rouge contre l'aviation en décembre 2023. Il a pour but d'analyser et comparer la communication et les discours de la presse, de Code Rouge et des militants concernant ces actions, mettant ainsi en lumière les convergences et divergences dans leur représentation par chaque partie prenante. L'étude souligne l'influence de la presse dans la construction des récits, la nature socio-discursive de l'objectivité, les implications du secret entourant les actions, notamment au niveau de la préparation des militants et de la couverture médiatique, l'importance du sentiment d'appartenance au groupe, l'ambiguïté de la notion de violence et les perceptions variées des parties prenantes concernant cette dernière.

Mots-clés : désobéissance civile, Code Rouge, presse, réseaux sociaux, vécus, militants.